

LE PETIT CORPATUS

MARS/AVRIL 2002

N° 171



"Petites coupures"
de P. BONITZER



« LE PETIT CORPATUS » est une publication de :

Association Culture et Loisirs de l'Obiou

Adresse : Maison du Tourisme
Route Napoléon
38970 CORPS

Tél./Fax : 04 76 30 03 85

e-mail : petit-corpatus@caramail.com

SOMMAIRE :

Page 1 : ÉDITO

Page 2 : RÉUNION du Conseil Municipal de CORPS

Page 5 : RÉUNION de la Communauté de Communes du Pays de CORPS

ACTUALITÉS :

Page 7 : Février à CORPS

Page 8 : Assemblée Générale du Tennis-Club

Page 10 : Assemblée Générale de la Bibliothèque Municipale

Page 12 : Assemblée Générale du Club Joyeuses Rencontres

Page 13 : La reconstruction du Pont du Loup

Page 14 : La Foire aux Livres de Pentecôte

Page 15 : Les projets de Ciné-Vadrouille

DOSSIER SPÉCIAL « PETITES COUPURES » :

Page 16 : Le tournage

Page 17 : L'histoire

Page 18 : Dédicace de Daniel Auteuil pour nos lecteurs et photos couleurs

Page 19 : Extrait du scénario

Page 21 : Interview exclusive : Daniel Auteuil

MAGAZINE :

Page 25 : PATRIMOINE ARCHITECTURAL : La Chapelle des Achards aux CÔTES DE CORPS

Page 26 : PAGE RÉTRO : Le Petit Corpatus n°22 (Février/Mars 1978)

MONTAGNE :

Page 27 : INTERVIEW : Patrick BERHAULT

Page 28 : VOYAGE LÀ-HAUT DERRIÈRE CHEZ NOUS : L'Olan

Page 29 : VOYAGE LÀ-HAUT DERRIÈRE CHEZ NOUS : Les Arêtes de l'Olan

PRATIQUE :

Page 30 : CUISINE : Terroir / Saison et Solution des Jeux

Page 31 : JARDINAGE : La Taille Douce des Rosiers

Page 32 : CARNET DU JOUR / Hommage à Victor Hugo

Page 33 : HORAIRES DES MESSSES / RELEVÉ MÉTÉO

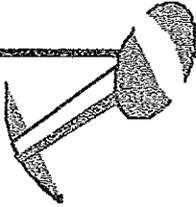
4^{ème} de couverture : JEUX : Mots Croisés, Mots Casés



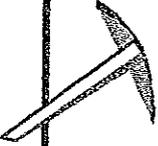
Ont contribué à ce numéro : Valérie AVY ; Solange BALMET ; Jean-Paul CASTANER (ALPESNET) ; Valérie CHALLON ; Ciné-Vadrouille (Dominique DUBUC) ; Communauté de Communes du Pays de CORPS ; Magali FRANCOU-CARRON ; Franck GARAUD ; Robert GARAUD ; Suzette GARAUD ; Valérie GUZZO ; Mairie de CORPS ; Luc REYNIER ; « Un de Saint-Jean ».

Remerciements particuliers : Daniel AUTEUIL, Kristin SCOTT-THOMAS, Pascal BONITZER et toute l'équipe du film ; Patrick BERHAULT ; Jean-Paul CASTANER ; et toutes les 'petites mains' qui fabriquent le PETIT CORPATUS tout au long de l'année.

Notre couverture : « Petites Coupures » de Pascal Bonitzer ; tournage à Corps et la Salette ; les acteurs principaux [Photos PETIT CORPATUS/Franck GARAUD - Conception Jean-Paul CASTANER (AlpesNet)]



EDITO



Le numéro du *Petit Corpatus* que vous avez entre les mains est un triple événement.

Tout d'abord, comme vous l'avez remarqué en couverture, la couleur fait son apparition. C'est la suite logique de la volonté du comité de rédaction de moderniser le journal et le rendre plus attrayant. Vous avez été nombreux à apprécier, dans le précédent numéro, les nouvelles rubriques et la nouvelle mise en page, et nous vous en remercions. La couleur apportera une touche de gaieté aux pages de couverture, dont la qualité des photos ne vous a pas échappé.

Ensuite, de passage à Corps, Patrick Berhault nous offre une interview exclusive. Le célèbre alpiniste nous donne rendez-vous cet été pour la projection de son film dans le cadre des Rencontres « Montagne au Corps ».

Mais surtout, le *Petit Corpatus* consacre un large dossier à l'évènement majeur de ces deux derniers mois dans notre région : le tournage du film « Petites Coupures » de Pascal Bonitzer avec Daniel Auteuil, Kristin Scott-Thomas, Jean Yanne, Ludivine Sagnier. Sans oublier Emmanuelle Devos, qui vient d'obtenir le César de la meilleure actrice pour le film « Sur mes Lèvres » de Jacques Audiard.

Vous découvrirez des photos inédites, un extrait du scénario, et surtout une large discussion avec Daniel Auteuil, qui a reçu une équipe du *Petit Corpatus* dans sa loge, entre deux scènes. La gentillesse de l'acteur (qui a accepté de répondre à nos questions sur notre seule « bonne foi » !), son humour et sa simplicité ressortent de cet entretien. C'est un réel événement, puisque Daniel Auteuil se fait plutôt rare dans la presse. Il offre sa dédicace à tous les lecteurs de notre journal.

L'équipe technique du film avait souhaité de la discrétion autour du tournage pour éviter une foule massive pendant les scènes intimes. Toutefois, les quelques spectateurs qui se sont déplacés ont été accueillis avec joie par tous les techniciens, comme tous les figurants. Les habitants de Corps ont unanimement apprécié la présence de toute l'équipe dans les rues du village, qui a apporté pendant un mois une animation inhabituelle pour cette époque de l'année.

Remercions Daniel Auteuil qui a choisi le *Petit Corpatus* pour livrer ses sentiments aux habitants de Corps, dans le journal qui finalement leur appartient.

Bonne lecture à tous !

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 JANVIER 2002

PRÉSENTS : MM. CARDIN,
FRANCOU-CARRON, CELCE,
REYNIER, GONSOLIN,
DUBOIS, GARAUD, MASSE,
BOULANGER.

REPRÉSENTÉS : MM.
PASDRMADJIAN,
PELLISSIER.

Secrétaire de Séance :
M. MASSE.

Ordre du Jour :

- I)- Matériel Salle du Conseil.
- II)- Achat maisons Centre-bourg.
- III)- Travaux de rénovation maisons Centre-bourg.
- IV)- Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée avec l'OPAC pour l'aménagement des locaux commerciaux.
- V)- Projet de rénovation d'un court de tennis.
- VI)- Questions diverses.

I)- MATÉRIEL SALLE DU CONSEIL :

Un devis est proposé par l'entreprise BRUNEAU pour la fourniture de tables (8) et de chaises (80) pour la nouvelle salle de projection et de réunion de la Mairie pour un montant de :

24 129,08 F HT
(27 085 F TTC)

Accord du Conseil Municipal ;
somme à prévoir au BP 2002.

II)- ACHAT MAISONS CENTRE-BOURG :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le calendrier établi lors de la signature des compromis de vente des maisons du Centre-bourg a fixé la date limite de signature des

actes définitifs au 31 Janvier 2002.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme son accord donné le 1^{er} Juin 2001 pour l'achat des maisons suivantes, au prix indiqué :

- Maison AC 268 (Indivision EVRARD) :

53 357,16 € (350 000 F)
Frais de vente : 1372,04 €

- Maisons AC 261 et AC 266 (Indivision GIRAUD) :

22 867,35 € (150 000 F)
Frais de vente : 914,69 €

- Maison AC 262 (Indivision PORCERO) :

6 097,96 € (40 000 F)
Frais de vente : 609,80 €

- Maison AC 262 (Indivision PORCERO 2^{ème} partie) :

9 146,94 € (60 000 F)
Frais de vente : 640,29 €

- Maison AC 267 (Indivision DEVOLUY) :

30 489,80 € (200 000 F)
Frais de vente : 1 067,14 €

et charge le Maire de signer, pour la Commune, les actes de vente en l'étude de Maître MATHIEU le Lundi 28 Janvier 2002.

III)- TRAVAUX DE RÉNOVATION MAISONS CENTRE-BOURG :

et

IV)- CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE AVEC L'OPAC POUR L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX COMMERCIAUX :

Le Maire souhaite rencontrer l'OPAC pour finaliser les conditions de réalisation des travaux de rénovation des maisons et de mise à disposition de ces maisons à l'OPAC par la Commune.

V)- PROJET DE RÉNOVATION D'UN COURT DE TENNIS :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de remettre en état le court de tennis situé près de la Gendarmerie.

Un nouveau devis a été établi pour un montant de travaux de 21 053,82 €.

Le plan de financement des travaux est le suivant :

- Subvention du Ministère de l'Intérieur :

12 000,00 €

- Subvention du Conseil Général de l'Isère :

4 570,00 €

- Participation du Tennis-Club :

4 483,82 €

la TVA étant prise en charge par la Commune.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord de principe sur la réalisation de ces travaux conformément au plan de financement présenté et sous réserve de l'obtention des subventions escomptées.

VI)- QUESTIONS DIVERSES :

a) Fermeture Laverie La Roseraie :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la fermeture de l'atelier d'insertion « Laverie » qui fonctionnait dans les locaux de La Roseraie.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- s'étonne du refus de la DDASS de pérenniser le poste d'encadrant de cet atelier
- demande le maintien de l'atelier d'insertion « Laverie » de La Roseraie car la mission de La Roseraie ne se limite pas uniquement à

l'hébergement des personnes en difficulté, mais aussi à la réinsertion de ces personnes dans la vie active.

b) Assurance du personnel :

Le Maire rappelle que la Collectivité adhère au contrat proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère pour garantir les risques statutaires relatifs au personnel.

En fonction de la nouvelle réglementation applicable à ce type de contrat, qui doit s'inscrire dans le cadre des marchés publics, le contrat en cours a été remis en cause et est arrivé à son terme le 31 Décembre 2001.

Le Centre de Gestion a effectué une nouvelle consultation après appel à la concurrence par publication au Journal Officiel des Communautés Européennes et au Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics pour un nouveau contrat prenant effet au 1^{er} Janvier 2002, pour un an renouvelable par tacite reconduction par période annuelle au maximum deux fois. Au terme de la consultation, l'offre présentée par la SOFCAP, associée à GPA, a été retenue et l'Assemblée doit se prononcer sur son adhésion à ce contrat.

Notre Collectivité ayant 7 agents CNRACL, les conditions sont les suivantes :

- 4,95% pour les agents CNRACL

Pour les agents titulaires et stagiaires non affiliés à la CNRACL et pour les agents non titulaires, les atux sont les suivants :

- 1,05% pour les agents à plus de 200 H/trimestre

- 2,65% pour les agents à moins de 200 H/trimestre

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide d'adhérer au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion pour les Collectivités de 1 à 30 agents

- dit que cette adhésion prend effet au 1^{er} Janvier 2002

- charge le Maire de signer le contrat proposé

c) Travaux communaux :

- Réfection du toit du Camping des Aires :

Le toit du Camping des Aires étant sur le point de s'écrouler, un devis de remise en état a été fourni par la Scierie du Motty : 5 904,53 €.

Accord du Conseil Municipal et crédits à prévoir au BP 2002.

- Devis pour protection des vitraux de l'Eglise : 384 €.

Accepté.

- Pose de fenêtres et portes Salle du 3^{ème} Age et Mairie :

Des devis seront demandés à différentes entreprises.

- Reproduction de toiles pour les murs de la Salle du Conseil :

La dépense de 3 977 € sera couverte par une subvention du Conseil Général.

- Changement de postes téléphoniques Mairie :

Accord sur une location de 358,68 €/mois.

d) Urbanisme :

Dossier 01K9 012 accepté.

e) Tarifs Campings Eté 2002 :

Le Maire propose au Conseil Municipal d'actualiser les tarifs de location pour les campings municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants :

- Camping les Aires :

Ouverture :

du 01/05/02 au 31/10/02

Emplacement/jour : 5,80 €

Campeur/jour : 1,60 €

Enfant - de 7 ans/jour : 0,80 €

Forfait/mois/2 personnes :

Juillet ; Août : 214 €

Hors saison : 168 €

Emplacement mort : 92 €

Forfait annuel :

Emplacement : 336 €

Pers./jour (été) : 1,60 €

Pers./jour (hors été) : 2,40 €

- Camping les Vergers :

Ouverture :

du 01/07/02 au 31/08/02

Emplacement/jour : 4,20 €

Campeur/jour : 1,60 €

Enfant - de 7 ans/jour : 0,80 €

EDF : 2,80 €

Forfait/mois/2 personnes (sans EDF) :

Juillet ; Août : 138 €

Hors saison : 107 €

Forfait/mois/2 personnes (avec EDF) :

Juillet ; Août : 200 €

Hors saison : 153 €

f) Subvention de fonctionnement de la Bibliothèque :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le renouvellement de la subvention de fonctionnement de la Bibliothèque doit se faire sans délai auprès des services du Conseil Général.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour établir une nouvelle demande de subvention et charge le Maire de faire parvenir tous les documents nécessaires à ce renouvellement.

L'Association Bibliothèque de Corps sollicite le reversement de la subvention de fonctionnement attribuée par le Conseil Général ; il est décidé de ne pas reverser la subvention de l'année 2001 puisque la Commune vient de procéder, au profit de la Bibliothèque, à l'acquisition

d'ouvrages pour un montant de
5 411,84 € (35 499,34 F)

g) Courriers divers :

- Demande pour participation financière de la Commune de 75 € pour une formation préparatoire à l'obtention du Certificat de Capacité Ambulancier :

Accord du Conseil Municipal ; la personne concernée étant pompier bénévole pourra faire bénéficier la Collectivité de cette nouvelle compétence.

- Lettre du MDL/Chef ESTACHY de la Brigade de Gendarmerie de Valbonnais :

Recherche d'informations sur la réglementation communale relative à la publicité sur le territoire de la Commune.

Il lui sera répondu qu'il n'existe pas sur la Commune de CORPS de réglementation particulière.

- Demande de Mme Yvette DIDIER et Mr Marcel BLANC pour un changement d'affectation dans le POS de parcelles :

Cette demande sera mise à l'étude.

Une réunion est programmée le Samedi 9 Février pour établir le calendrier et les conditions de mise à disposition de la nouvelle salle d'exposition.

✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕



INFOS...INFOS...INFOS...

ACTION SOCIALE POLYVALENTE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

Une équipe de service social polyvalent composée d'assistantes sociales, de secrétaires médico-sociales, d'une conseillère en économie sociale et familiale :

- *intervient sur un secteur géographique donné pour accueillir, écouter, informer et orienter les personnes*
- *répond aux besoins et aux demandes de la population dans l'objectif de promouvoir l'autonomie des personnes*
- *favorise l'accès aux droits sociaux : santé, logement, insertion, subsistance*
- *participe, par des actions concertées à la prévention et à la protection de l'enfance.*

L'assistante sociale pour la Commune de CORPS est Madame Myriam GARAYT.

Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat du :

Centre Médico-Social de La Mure
Avenue du Docteur Tagnard
38350 LA MURE
Tél 04 76 81 02 24

○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

L'équipe de protection maternelle et infantile (P.M.I.) est composée de médecins, sage-femme, infirmière et puéricultrice.

Elle intervient pour des actions de prévention :

- *visites à domicile en prénatal et en postnatal*
- *consultations de nourrissons*
- *agrément et suivis des assistantes maternelles*
- *bilans de santé dans les écoles maternelles.*

Elle participe, par des actions concertées, à la protection de l'enfance.

Contacteur :

Centre Médico-Social de La Mure
Avenue du Docteur Tagnard
38350 LA MURE
Tél 04 76 81 02 24

RÉUNIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS

14 FÉVRIER 2002

PRÉSENTS : MM. MOUTIN, TROSSERO, BATTISTEL, BARBE, CASSAGNE, RIGLET, BALME R, SERRE, CHARLES C, PELLISSIER P, BERNARD, ANDRIEUX, CHARLES J, LAUDET, FROMENT, SEGURA, ABERT, FESSIA, RICHIERO, MOSTACCHI. FRANCOU-CARRON, BALME E, REYNIER, TEMPLIER, POLI, LAURENT, GONSOLIN.

INVITÉS : MM. CARDIN, MOREL, TOSCAN (DDE La Mure), SIMOENS, REYMOND (DDE Mens), RAGOUCY (Territoires 38), et Mme MERLE (Agence pour le Développement de la Matheysine).

ORDURES MÉNAGÈRES :

Création d'un poste de conducteur et embauche de Pierre GRISE au 1^{er} Avril 2002. Les Communes de Corps, Pellafof, La Salle en Beaumont et St Laurent en Beaumont mettront à disposition un employé communal qui effectuera le travail de ripeur afin de faciliter la collecte en porte à porte sur leur territoire.

Le tri sélectif sera mis en place pendant le printemps par un contrat avec ECO-EMBALLAGES. Le coût d'un enlèvement mensuel d'une colonne de tri s'élève à 40 €. Lors des prochaines réunions seront étudiés le nombre de rotations et l'organisation. Le Président est autorisé à signer une convention avec la Commune de Corps qui mettra à

disposition un chauffeur lors des congés ou maladie de Pierre GRISE.

SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE :

Christine MERLE fait le point sur ce dossier. Le marché ARLUDE concernant les 3 cantons est annulé. Une nouvelle consultation est lancée mais, selon le nouveau code, seulement un marché à bons de commande sera nécessaire.

Christine MERLE interpelle la DDE pour étudier le changement des mâts ou panneaux obsolètes de la DDE. Une réunion de travail DDE et Communauté de Communes est à programmer.

VOIRIE :

Les marchés GRAND / PELISSARD / BATTISTEL et SACER-SRM conclus au nom de la Communauté de Communes sont en cours et ne peuvent être résiliés du fait de la substitution de la personne morale. Une négociation est à mener avec la DDE et les entreprises puisque le montant minimum des marchés ne peut être atteint.

La proposition de la répartition des crédits d'entretien différé pour 2002 est portée à la connaissance de l'Assemblée. La DDE propose par l'ATGC de consulter les entreprises pour le compte des Communes.

SENTIERS :

Mr MOUTIN demande à chaque Commune si le recensement des travaux à effectuer est réalisé. Une réunion avec les délégués est

programmée le 20 Février à 17h pour délimiter le travail des entreprises.

Une convention spécifiant le travail de chaque entreprise sera signée avec le Président.

AMÉNAGEMENT RIVES DU LAC :

L'aménagement (2^{ème} phase) des rives du Lac est prévu sur 4 secteurs (aménagement des bords du Lac et ponton d'amarrage; Maison du Passeur; aires collectives; bassin nautique) qui font partie de la même opération au sens du nouveau code des marchés. Il sera donc nécessaire de conclure un marché global avec différents lots et différentes tranches.

Le Président est chargé de signer la convention par laquelle EDF met à disposition de la Communauté de Communes la Maison du Passeur jusqu'au 31/12/2011.

CYBER-CENTRE :

Le Département lance un programme de mise en place d'un dispositif de proximité visant à assurer pour tous les citoyens et partout l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Un cyber-centre comprend 8 ordinateurs et périphériques. Il est décidé de scinder ce matériel sur deux sites (Corps et La Salle en Beaumont).

L'enveloppe subventionnable est de 28 970 € HT à un taux de 70% pour la Communauté de Communes.

Le Département abonde à l'aide de l'Etat pour 1 753,16 € par an sur 5 ans pour un emploi-jeune

afin d'animer chaque cyber-centre.

Le Président est chargé de lancer un appel à candidatures. La création de ce cyber-centre peut entrer dans la compétence « actions et développement économique ».

ÉTUDE SUR LA CRÉATION D'UNE MAISON MÉDICALE :

D'ici quelques années, le Docteur CARDIN prendra sa retraite. Une discussion s'installe quant au devenir de la médecine de proximité. Un projet de création d'une maison médicale est proposé. Elle pourrait héberger un médecin, un kinésithérapeute, des infirmiers, des spécialistes, des services de prévention ... Les élus tous favorables chargent le Docteur CARDIN de rechercher les divers financements possibles auprès de la Région, du Département, de la CPAM.

CENTRE D'ANIMATION DE L'ÉTERLOU :

Un seul bureau d'études a répondu : ACER-Campestre. Il est proposé de demander seulement une partie de l'étude.

Mmes BATTISTEL et FRANCOU-CARRON sont chargées de suivre ce dossier avec Mr GRILLON de l'Agence de Développement de la Matheysine.

PERSONNEL :

Il est décidé d'adhérer à l'assurance pour le personnel retenue par le Centre de Gestion, ainsi qu'à la Médecine Professionnelle en signant la convention proposée par le Centre de Gestion.

VENTE ORDINATEUR PORTABLE :

Le Président est chargé de vendre l'ancien ordinateur portable de la Communauté de Communes.

VOL AU POSTE DE SECOURS :

L'assurance ayant remboursé le matériel volé dans le poste de secours de la plage, le Président est chargé de mandater ce remboursement au surveillant de baignade.

NATURA 2000 :

Les Communes de Beaufin, Cordéac, Monestier d'Ambel et Pellafol sont concernées par le réseau Natura 2000. Le Conseil Communautaire devant donner son avis soutient la position de la Commune de Pellafol et émet des réserves quant au classement du site I31 dans le réseau Natura 2000. Seuls des objectifs sont donnés, mais pas de réglementation.

NOMINATIONS DE DÉLÉGUÉS :

- Elaboration d'une Directive Territoriale d'Aménagement sur les Alpes du Nord :

- * Mr MOUTIN Yves
- * Mr BONTHOUX Alphonse (Suppléant)

SITADEL :

- * Mr CHARLES Christian
- * Mr ABERT Jean-Claude (Suppléant)

× × × × × × × ×



CLIN D'OEIL

'MANU' AUX J.O.

On le savait déjà, après de longs mois d'absence et bravant la maladie, Emmanuel HOSTACHE est retombé dans la marmite du bobsleigh.

Avec l'aide de son coéquipier et ami Bruno MINGEON, il a pu participer en Janvier dernier au Championnat de France de bob à deux à La Plagne. Résultat : Champions de France !!

Sur la lancée, le duo est qualifié pour les Jeux Olympiques d'Hiver de Salt Lake City (U.S.A.). Un véritable challenge sportif, étant donné les circonstances, le classement leur important moins que le fait de participer ensemble à un tel événement.

Au final, ils obtiennent tout de même une très encourageante 13^{ème} place. C'est une belle performance sportive et humaine, pour laquelle nous félicitons Manu et Bruno, en leur souhaitant de tout cœur bonne chance et bon courage pour de prochains rendez-vous.

o o o o o

INFO...INFO...INFO...

PÉDICURE

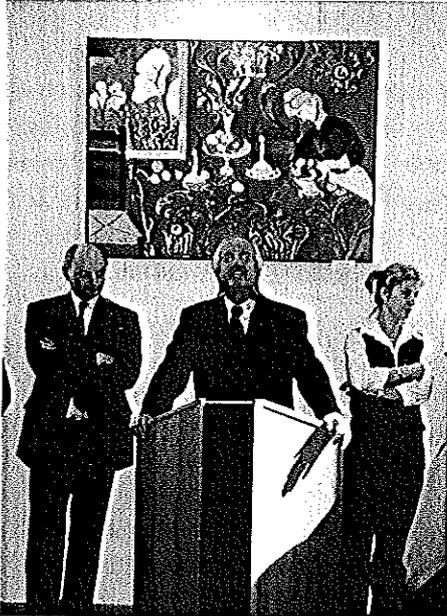
La pédicure sera présente Salle de la Mairie le

JEUDI 4 AVRIL 2002

Il est indispensable de vous inscrire en Mairie. Merci
Mairie Tél 04 76 30 00 31

FÉVRIER À CORPS

INAUGURATION DES NOUVELLES SALLES DE LA MAIRIE



Samedi 23 Février, les habitants de CORPS et les élus locaux et départementaux étaient venus nombreux pour l'inauguration des salles de la Mairie nouvellement rénovées pour devenir salle de réunion du Conseil Municipal et salle de projection.

Mr le Maire, Gérard CARDIN, a remercié l'ensemble des participants et les élus présents, ainsi que les entrepreneurs qui ont participé aux travaux.

En présence de Messieurs Didier MIGAUD, Député de l'Isère, et Charles GALVAIN, représentant le Président du Conseil Général, Gérard CARDIN a évoqué l'historique et l'évolution du projet, de l'idée première à sa finalisation, sans oublier son financement.

Il a également rendu hommage au talent de Romuald SOURISSE, calligraphe nouvellement installé à CORPS, qui a exécuté les reproductions de tableaux qui décorent les salles.

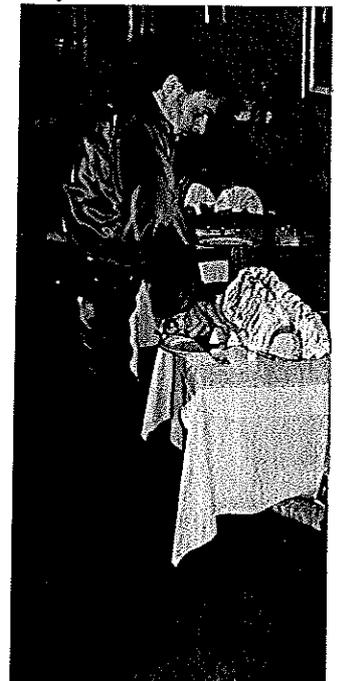
Par ailleurs, le Maire a rappelé que d'autres travaux sont en projet ou en cours de réalisation sur la Commune, avant de laisser la parole à MM MIGAUD et GALVAIN, qui se sont félicités du résultat des travaux pour lesquels les institutions qu'ils représentent ont accordé des subventions. Tous deux ont souligné l'importance des infrastructures dédiées à la culture dans les communes rurales comme la nôtre et salué la démarche de CORPS dans ce sens.

La cérémonie s'est achevée par un apéritif-buffet préparé par les commerçants de CORPS et qui a permis à chacun d'avoir le temps de visiter les salles plus en détail.

ON A FÊTÉ LA SAINTE-AGATHE

Une vingtaine d'Agathines de CORPS et des environs se sont retrouvées, Vendredi 8 Février à midi, pour partager un excellent repas au Nouvel Hôtel. Jean-Luc et son équipe avaient préparé deux délicieux menus pour ces dames et ont accueilli chacune d'elles avec une jolie rose. Toutes les participantes ont apprécié cette délicate attention et ont fait honneur au repas qui se terminait en beauté avec une succulente omelette norvégienne.

Un agréable moment, en somme, qu'elles ne manqueront pas de renouveler l'an prochain.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU TENNIS-CLUB DE CORPS

SAMEDI 9 FÉVRIER 2002

Le Président Franck GARAUD ouvre la séance à 17 heures en remerciant l'ancien Bureau du Tennis-Club (qui a démissionné en 2001), Messieurs BERNARD, DELOR et MEI et en saluant le travail qu'ils ont effectué pendant de longues années au sein du club. Le Président tient également à remercier la Maison du Tourisme de Corps et l'Association de Développement Touristique, grâce à qui la saison estivale (locations horaires, accueil des clients...) s'est bien déroulée. Merci également à l'Hôtel des Voyageurs pour la gestion des clefs des trois courts de tennis et au Nouvel Hôtel pour le sponsoring du tournoi estival.

1- BILAN FINANCIER

<u>RECETTES</u>		<u>DÉPENSES</u>	
ABONNEMENTS	3 820,00 F	COTISATION ADT	150,00 F
LOCATIONS	1 870,00 F	SERRURES	501,47 F
DON NOUVEL HÔTEL	500,00 F	FRAIS COMPTE	10,50 F
		PANNEAU	418,60 F
		APÉRITIF TOURNOI	368,50 F
		COUPES TOURNOI	355,00 F
		LOTS TOURNOI	1 129,50 F
		ASSURANCE	582,00 F
<u>TOTAL RECETTES</u>	6 190,00 F	<u>TOTAL DÉPENSES</u>	3 515,57 F
		<u>SOLDE POSITIF</u>	2 674,43 F

AVOIR AU 15/01/02

CCP	3 955,45 F	603,00 EUROS
LIVRET	59 296,68 F	9 039,72 EUROS
<u>TOTAL</u>	63 252,13 F	9 642,73 EUROS

2- BILAN MORAL

RÉALISATIONS 2001

- Le panneau TENNIS-CLUB DE CORPS a été rénové et déplacé sur le court de tennis de la gendarmerie.
- Le tournoi estival a eu lieu la semaine du 15 août et a été un grand succès : 30 matches effectués du lundi au samedi. On regrettera l'absence de femmes et le nombre trop peu élevé de jeunes.
- Le nombre d'abonnés est en forte baisse, avec seulement 25 licenciés, soit une baisse de 32% par rapport à l'année 2000. Il faut toutefois rappeler que l'année 2000 avait été particulièrement faste, puisque l'augmentation du nombre de licenciés par rapport à l'année 1999 était de 94%. Le nombre de licenciés en 2001 est donc au-dessus de 1999, mais en dessous de 2000.
- De même, le nombre de locations horaires a également chuté de 30%, avec 1870 heures louées contre 2665 en 2000.

3- PERSPECTIVES POUR 2002

TARIFS DES LOCATIONS ET ABONNEMENTS

Après discussion, les tarifs pour l'année 2002 ont été fixés de la manière suivante :

ADULTE :	31 €	1 HEURE :	6 €
JEUNE :	15 €	2 HEURES :	11 €
COUPLE :	55 €	3 HEURES :	15 €
FAMILLE :	77 €	5 HEURES :	21 €

TOURNOI DE TENNIS 2002

Il aura lieu comme chaque année la semaine du 15 août. Après discussion, il a été décidé de laisser la gratuité du tournoi aux licenciés de Corps et de demander une participation de 5 euros pour les non licenciés. Ce montant est un « droit d'entrée » au tournoi ; si une personne s'engage à la fois en simple et en double, sa participation sera toujours de 5 euros.

RÉNOVATION COURT DE TENNIS GENDARMERIE

Des devis ont été demandés pour la rénovation totale du court de tennis de la gendarmerie. Il s'avère impossible de le refaire en résine et enrobé, le coût étant beaucoup trop élevé. Par contre, il est possible de le rénover d'une manière comparable aux courts du haut pour un montant TTC de 25 180,37 Euros (165 172,38 F). Des financements ont été demandés via le Conseil Général de l'Isère et le Député de l'Isère, Monsieur Didier Migaud.

Le financement proposé est le suivant :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR :	12 000,00 Euros (48% du montant total)
CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE :	4 570,00 Euros (18% du montant total)
MAIRIE DE CORPS (TVA) :	4 126,55 Euros (16% du montant total, récupérable)
TENNIS CLUB :	4 483,82 Euros (18% du montant total)
TOTAL :	25 180,37 Euros

La Mairie de Corps finance la TVA, qu'elle récupèrera. Les travaux sont donc neutres pour la Commune de Corps. De ce fait, il sera proposé à la Mairie de Corps de reconduire l'exonération de location que le Tennis-Club versait auparavant à la Commune, le Tennis-Club prenant à sa charge une grosse partie des travaux sur un terrain communal. Le Maître d'OEuvre sera la Mairie de Corps qui suivra les travaux via l'adjoint délégué aux travaux, Monsieur PASDRMADJIAN.

L'assemblée donne son accord pour les travaux et le financement présenté, sachant que la Municipalité a déjà pris une délibération acceptant ces principes. Il faut noter que les travaux ne pourront commencer qu'une fois reçues les notifications définitives de subventions. Les travaux devraient durer 3 à 4 semaines, le Président fera son possible pour qu'ils soient faits avant l'été.

Le Président lève la séance à 18 heures, après avoir remercié les participants.



Le Bureau du Tennis-Club : Marjorie BERNARD (Secrétaire), Franck GARAUD (Président), Bernard MATHIEU (Trésorier)



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CORPS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2001 Samedi 16 Février 2002

PRÉSENTS : S.GARAUD, S.BALMET, R.A.MOUSSIER, N.GALVAIN, C.BERNARD, M.BERNARD, B.MATHIEU, R.BERNARD, G.CARDIN, H.VINCENT, P.ODDOS, F.GARAUD, L.REYNIER, M.FRANCOU, J.M.GONSOLIN, V.AVY, V.GUZZO.

EXCUSÉ : M.CHATAIN.

Ordre du Jour : - Rapport d'Activité - Rapport Financier - Activités 2001- 2002.

Suzette GARAUD, Présidente, débute la séance et remercie les participants ; puis présente avant tout la nouvelle salle, qui un an auparavant abritait la Bibliothèque. Après un déménagement provisoire, l'installation définitive se rapproche.

Les nouveaux locaux sont terminés et le mobilier arrive mi-mars. L'ouverture se fera certainement pour le mois de mai. La Mairie a créé un emploi d'adjoint administratif qui travaillera en alternance entre la Bibliothèque et la Mairie. Les horaires de la nouvelle Bibliothèque seront plus amples, notamment pendant les vacances, et certainement les mercredis après-midi pendant l'année. De plus, diverses animations ponctuelles pourront avoir lieu (petits ateliers, venue d'auteurs...), une participation aux actions nationales se fera en partenariat avec la Bibliothèque Départementale. Le Maire informe qu'il existe, en prévision, un « Plan Lecture » avec le département, qui proposera des subventions pour réaliser des animations.

I) RAPPORT D'ACTIVITÉ

Une nette progression au niveau du nombre de prêts a été remarquée par contre le nombre d'abonnés est constant par rapport à l'année précédente. De nombreux achats ont été effectués cette année grâce à la subvention du CNIL, et plusieurs dons sont venus les compléter.

Au cours de l'Année 2001, nous avons compté : 175 Abonnés (contre 174 en 2000) :
(77 Cartes Adulte, 67 Cartes Retraité ou Etudiant, 31 Cartes Enfants).

Nous avons effectué : 7981 prêts de livres (contre 6898 en 2000)
Dont 4631 BD ou Livres Enfants et 2 cassettes.

Concernant les achats : 219 Romans, 49 BD, 27 Livres Enfants. Soit un total de 295 achats.

Pour les abonnements aux magazines, nous avons reçu en 2001 : GÉO, Le nouvel Observateur, Alpes Magazine et Vertical Roc. Les abonnements sont renouvelés et il est proposé d'acheter progressivement « l'Alpe » la revue du Musée Dauphinois qui vient de sortir le 14^{ème} numéro ; Proposition également pour s'abonner au National Géographique, il est décidé de procéder à un essai car certains numéros sont en notre possession. Si les sorties sont fréquentes la Bibliothèque prendra un abonnement.

II) RAPPORT FINANCIER (En Francs)

RECETTES		DEPENSES	
Abonnements	10 640,00	Achats Livres et Fournitures	24 325,20
Dons	109,00	Abonnements Magazines	1 767,00
Loterie	2 400,00	Divers	
Subvention CNIL	20 000,00		
493,00			
Subvention Commune (pour Achats Livres à La Foire aux Livres)	2 350,00		
Avoir Poste	4 484,30		
TOTAL :	39 983,30	TOTAL :	26 595,70

Balance Positive au 31/12/01 : 13 387,60 F Soit : 2 040,93 €

PROJET DE BUDGET

RECETTES

Abonnements	12 000,00 F
Soit	1 829,39 €
Loterie	2 500,00 F
Soit	381,12 €
TOTAL :	14 500,00 F
Soit	2 210,51 €

DEPENSES

Achats Livres	12 700,00 F
et Fournitures	soit 1 936,10 €
Abonnements Magazines	1 800,00 F
soit	274,41 €
TOTAL :	14 500,00 F
	2 210,51 €

TARIFS :

En 2001 : - Adulte : 70F, - Retraité ou Etudiant : 60F, - Enfant : 50F.

Une augmentation d'environ 10F avait été décidée à la dernière Assemblée Générale.

Suite au passage à l'Euro les tarifs sont les suivants :

En 2002 : - Adulte : 12€, - Retraité ou Etudiant : 11€, - Enfant : 9€ ;

Les tarifs restent inchangés pour l'année prochaine

La location par livre était de 10,00 F, elle est maintenant à 2 €.

Durée du prêt : 3 semaines. Prolongation d'une semaine supplémentaire gratuite en avertissant les responsables.
Concernant les nouveautés, le délai est fixé à 2 semaines.

HORAIRE : Jeudi et Samedi de 10H à 12H.

III) ACTIVITÉS :

Activités scolaires : Maintien de la venue des élèves de l'Ecole de Corps avec les instituteurs tous les 15 jours.

En prévision : Diverses animations dont un projet de création d'un petit journal.

Remerciements : A toutes les personnes qui ont effectué des dons et aux bénévoles pour leur travail.

Une loterie à cases numérotées sera à nouveau proposée durant les mois d'été, pour nous permettre l'achat de quelques livres supplémentaires.

En prévision : Des animations ponctuelles tout au long de l'année : venue d'auteurs, conférences, découverte de métiers du livre...

Les archives de la Mairie seront certainement stockées informatiquement afin de pouvoir être consultées.

Proposition de Mr Pierre ODDOS de faire des journées en partenariat avec la maison du Patrimoine, peut-être lors de leur week-end de fête, sous forme par exemple d'exposition donnée par rapport à un thème.

Demande : Il serait souhaitable d'acheter plus de livres pour enfants. Cela est difficile dans la mesure où le nombre de cartes Enfant est très faible et qu'avec l'Ecole il n'y a pas d'abonnement mais le maximum sera fait dans ce sens.

Tous les présents sont invités à partager le pot de l'amitié, et à manger les bugnes et gâteaux « maison » très appréciés. Rendez-vous pour l'inauguration et pour l'apéritif de l'été au cours duquel nous tirerons la loterie.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION JOYEUSES RENCONTRES

SAMEDI 2 MARS 2002

La journée a débuté par l'Assemblée Générale à 11 heures. Les membres du Club, tous invités, sont venus nombreux. Mme Suzette GARAUD, Présidente, les a remercié de leur présence avant de faire le bilan des activités du Club pendant l'année écoulée :

Les rois ; les crêpes ; les bugnes ; la choucroute à Gap ; trois jours en Provence (le Club n'a pas participé aux dépenses) ; Repas au Nouvel Hôtel avec le Club du 3^{ème} âge de Montpezat (75 personnes) ; une journée à Annecy ; Concours de pétanque à Boustigue ; six jours en Alsace (pour certains) ; un goûter à Valsenestre offert par M. et Mme Pierre REMOND ; sortie à la Roche des Arnauds (journée gratuite pour tous) ; Voyage à Benidorm (Espagne) ; Repas au Nouvel Hôtel ; et bûche de Noël au Club pour clore l'année 2001.

Mme Rose-Aimée MOUSSIER, Trésorière, a ensuite fait le bilan financier pour 2001. Il accuse un léger déficit, les dépenses ayant été plus nombreuses que les recettes. Le concours de belote n'a pas pu avoir lieu, de gros travaux à la Mairie ayant privé le Club de salle polyvalente. Le bilan demeure malgré tout satisfaisant.

Des projets pour 2002 ont été également évoqués :

- Sortie d'une journée à Barcelonnette.
- Sortie d'une journée à Orange.
- Voyage de cinq jours en Italie.
- Concours de pétanque à Corps.

On envisage d'organiser un thé dansant pour remplacer le concours de belote.

Le Bureau du Club Joyeuses Rencontres est reconduit :

Présidente : Suzette GARAUD - Vice-Présidente : Raymonde FERRARI - Trésorière : Rose-Aimée MOUSSIER - Trésorière Adjointe : Madeleine CHRISTOL - Secrétaire : Solange BALMET - Secrétaire Adjointe : Marie-Louise PELLISSIER

La réunion s'est achevée par le verre de l'amitié, offert aux membres du Club et aux commerçants de CORPS. Maire, adjoints, conseillers municipaux, employés municipaux ont également répondu à l'invitation du Club, qui les remercie de leur présence.

La journée s'est ensuite prolongée par un délicieux repas à l'Hôtel de la Poste, dont le menu a été proposé par Gilbert et Christiane DELAS. L'année 2002 a donc déjà bien commencé dans une bonne et chaleureuse ambiance.



« Joyeuses Rencontres » lance, comme chaque année, un appel aux nouveaux retraités ou autres personnes qui souhaiteraient se joindre au Club ; bienvenue à tous, tous les mardis à partir de 14H00 Salle du Club (Mairie).

RECONSTRUCTION DU PONT DU LOUP

SITUATION :

Situé sur la route départementale 217, en limite de l'Isère et des Hautes-Alpes, le Pont du Loup franchit le Drac à l'extrémité sud de la retenue EDF du Sautet. Il relie les communes de BEAUFIN (Isère) et d'ASPRES-LES-CORPS (Hautes-Alpes). Si le trafic sur cet ouvrage est relativement faible, ce pont est cependant d'un intérêt primordial pour l'économie locale.

L'actuel tablier s'appuie sur les deux piles d'un ancien barrage réalisé entre 1922 et 1927. En 1933, ces piles sont utilisées comme appuis pour la construction de ce pont entre les deux rives du Drac.

PROJET :

Les études menées depuis deux ans conduisent les services techniques du Conseil Général de l'Isère à renoncer à élargir ce pont. La solution technique la mieux adaptée est la démolition et le remplacement du tablier de l'ouvrage.

Au cours des travaux, les entreprises devront prendre en compte plusieurs contraintes : des accès difficiles, la protection de l'environnement, les contraintes géotechniques. De plus, l'opération délicate de démolition du tablier devra être effectuée lorsque le plan d'eau de la retenue du Sautet sera à sa cote maximale.

La technique de préfabrication est privilégiée, notamment pour les éléments des dalles en béton et les corniches, de façon à réduire les temps de coupure de la circulation.

QUELQUES REPÈRES :

Pont existant

- Voie unique, limitation à 16 tonnes.
- Tablier à 3 travées constitué d'une succession de 3 segments droits : 22,50m, 22,50m et 13m.
- Hauteur des poutres de béton : 2,70m et 1,70m.
- Largeur de la chaussée : 2,80m + 2 trottoirs de 0,50m.
- La limitation de tonnage et la largeur de la chaussée ne permettent pas le passage en sécurité des poids lourds.

Nouveau pont

- Ouvrage tout tonnage, de type structure mixte bi-poutres métalliques et dalles béton.
- Voie unique de 3,80m de largeur et 2 trottoirs.
- Rayon de courbure : 72,50m.
- 3 travées indépendantes : 22,50m, 22,50m et 13m.
- Hauteur totale du tablier, poutres comprises : 1,35m.
- Durée du chantier : 8 à 9 mois (Février à Octobre 2002).
- Coût de l'opération : 840 000 € TTC.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

PHASE 1 : TRAVAUX PRÉPARATOIRES EN RIVE GAUCHE

Coupure totale de la circulation du 4 au 8 Février et du 18 Février au 1^{er} Mars

La route reste ouverte le week-end.

* Mise en place de drains dans le versant rive gauche soumis à des glissements de terrain dus à la présence d'importantes venues d'eau. Confortement de la culée (appui du tablier du pont) côté rive gauche par fixation de clous de 14 mètres de long.

Circulation alternée et coupures ponctuelles (durée inférieure à 20 minutes)

du 4 Mars au 12 Avril 2002.

* Poursuite du confortement de la culée rive gauche. Les drains doivent fonctionner quelques semaines avant la poursuite du chantier.

PHASE 2 : DÉMOLITION DU TABLIER DE L'OUVRAGE ACTUEL

Coupure totale de la circulation à partir de cette phase et jusqu'à la fin du chantier : du 15 Avril au 15 Octobre.

PHASE 3 : REHAUSSEMENT DES PILES ET RECONSTRUCTION DU TABLIER

PHASE 4 : RACCORDEMENTS ET FINITIONS

La mise en service du nouveau Pont du Loup est prévue le 15 Octobre 2002.

FOIRE AUX LIVRES ET CARTES POSTALES BROCANTE WEEK-END DE PENTECÔTE



FOIRE AUX LIVRES

18 et 19 Mai 2002

BROCANTE

Lundi 20 Mai 2002

La 6^{ème} édition de la Foire aux Livres et Cartes Postales Anciennes, organisée par l'A.D.T. en partenariat avec la Maison du Tourisme et la Médiathèque de Corps, se déroulera comme chaque année le week-end de Pentecôte à la Salle des Fêtes de Corps agrémentée pour l'occasion d'un chapiteau. La Foire aux Livres Samedi 18 et Dimanche 19 Mai ; la brocante et vide-grenier Lundi 20 Mai.

Ce rendez-vous des passionnés du livre neuf et d'occasion est devenu au fil des années un événement culturel incontournable. Les libraires et bouquinistes, mais aussi les auteurs, qui viennent de toute la France, représentent une offre intéressante pour un public féru de livres qui ne manque pas d'affluer pendant ce week-end pour dénicher la perle rare.

Pour clôturer ce week-end, le lundi de Pentecôte est réservé à la désormais traditionnelle brocante/vide-grenier. Les professionnels et les particuliers peuvent y exposer.

Nous vous donnons rendez-vous à Corps pour ces deux temps forts du week-end de Pentecôte.

Pour tous renseignements et réservations, vous pouvez contacter :

La Maison du Tourisme Tél 04 76 30 03 85

L'A.D.T. Tél 04 76 30 04 57



PRIX OBIOU 2002



Pour la 3^{ème} année consécutive et dans le cadre de la Foire aux Livres, un prix littéraire ayant pour thème le terroir sera attribué. Le Comité de Lecture pour le Prix Obiou s'est déjà réuni plusieurs fois au cours des mois écoulés. Lors de sa dernière réunion, le Comité a retenu 9 romans sur 18 en compétition : « Les Chemins d'Orgueil » de M. N. Cappeau ; « Le Dernier de la Lune » de A. Yzac ; « La Brouille » de M. Lacombe ; « Les Teinturiers de la Lune » de L. M. Sagnières ; « Les Fous du Kiosque Peynet » de Crapez, Rochas et Chauvel ; « Des Ombres sur le Trièves » de M. Andréoléty ; « Cancans » de O. Deck ; « Jo la Truffe » de M. Marque ; « L'Étameur des morts » de G.J. Arnaud.

Début Avril, le Comité de Lecture, comme à son habitude, analysera chaque œuvre et débattrra pour ne retenir qu'un seul roman qui se verra décerner le PRIX OBIOU 2002. La sélection sera communiquée dans le prochain numéro du PETIT CORPATUS.

L'A.D.T. tient à remercier le groupe de travail qui consacre du temps à ce prix littéraire.

DES PROJETS POUR CINÉ-VADROUILLE

Ça y est ! La nouvelle salle de la Mairie de Corps est opérationnelle ... Les essais que CINÉ-VADROUILLE a faits montrent que les conditions de projection seront excellentes : un grand écran, des chaises confortables, un cadre chaleureux ... Gageons que le public sera nombreux à participer aux soirées mensuelles de CINÉ-VADROUILLE.

La première projection aura lieu **Vendredi 1^{er} Mars** avec « Tanguy », un film d'Etienne Chatiliez avec Sabine Azéma et André Dussolier. **Vendredi 19 Avril** : « Le Seigneur des Anneaux » ; en **Mai** : « Se Souvenir des Belles Choses » de Zabou Breitmann, avec Bernard Campan et Isabelle Carré ; un film tendre et émouvant sur fond de maladie d'Alzheimer. En **Juin** : « 8 Femmes » de Ozon ; 8 actrices remarquables autour du cadavre du maître de maison et une atmosphère digne des romans policiers d'Agatha Christie. En **Juillet** : l'incontournable « Astérix » dans une version épatante, pleine de jeux de mots ; une soirée de détente en perspective.



« Ciné-Vadrouille autour du Monde »

Du **Mardi 28 Mai** au **Samedi 1^{er} Juin**, Ciné-Vadrouille organise le Festival « Ciné-Vadrouille autour du Monde » ; l'occasion de présenter sur 5 jours des films des 5 continents, films rares pour découvrir un cinéma venu d'ailleurs.

Mardi 28 Mai à Chauffayer : « Little Sénégal » de Rachid Bouchareb. Un griot sénégalais part aux Etats-Unis pour retrouver la trace de ses ancêtres débarqués il y a deux siècles sur le Nouveau Continent comme esclaves. Il découvre la vie américaine si lointaine de la vie africaine.

Mercredi 29 Mai à Chauffayer : « Ali Zaoua, Prince de la Rue » de Nabile Ayouch. Comment les bandes de gamins survivent dans les faubourgs de Casablanca : violence et tendresse d'une population démunie.

Jeudi 30 Mai à Corps : « Buena Vista Social Club » de Wim Wenders. Le réalisateur a recherché et reconstitué à Cuba un groupe de musiciens qui n'avaient plus joué ensemble depuis de nombreuses années. Depuis la sortie du film, ce groupe connaît un succès international. Une musique chaleureuse qui donne envie de bouger.

Vendredi 31 Mai à Corps : « Un Temps pour l'Ivresse des Chevaux » film iranien de Bahman Ghobadi, présenté à Cannes en 2000. Ce film se déroule au Kurdistan Iranien, à la frontière irakienne. Cinq frères et sœurs se livrent à la contrebande pour survivre dans une région montagneuse et enneigée. La projection sera suivie d'un débat en présence de Mamad Haghigat, journaliste, écrivain, spécialiste du cinéma iranien.

Samedi 1^{er} Juin à Chauffayer : « Le Village de mes Rêves » du japonais Yoichi Higashi. Dans la campagne japonaise, deux jumeaux font les quatre cents coups. A la campagne, toutes les enfances se ressemblent et bien des spectateurs occidentaux se retrouveront dans ce film, hymne aux joies de l'enfance. A l'issue de la projection, un débat aura lieu en présence de Jean-Jacques Varret, distributeur des 'Films du Paradoxe'. Une semaine chargée d'émotions et de découvertes que Ciné-Vadrouille espère voir partager par de nombreux spectateurs.

Les tarifs du Festival : 15 € la semaine ou 4 € la séance.

Ciné-Vadrouille, nous vous le rappelons, est une association constituée d'une cinquantaine de bénévoles, tous insérés dans le monde du travail (enseignants, agriculteurs, travailleurs de la santé et du social, boulanger, garagiste ...). Elle propose une projection mensuelle dans 14 villages des Hautes-Alpes et du Sud-Isère : Aspres-les-Corps, Chauffayer, St Firmin, St Maurice, La Chapelle, Les Costes, Chaillol, St Léger, Espinasse, Le Noyer, Le Glaizil, Corps, Entraigues, Ambel. Son but : faire partager la passion de ses membres pour le cinéma !

Beaucoup d'autres villages les sollicitent, mais bien souvent les salles polyvalentes ne répondent pas aux normes de sécurité exigées par la Commission du Centre National de Cinématographie (C.N.C.).

Venez nombreux, l'association Ciné-Vadrouille compte sur votre présence, preuve de l'intérêt de son intervention dans la vie culturelle de nos villages.

Tarifs des projections mensuelles : 3 € pour les adultes et 2 € jusqu'à 16 ans.

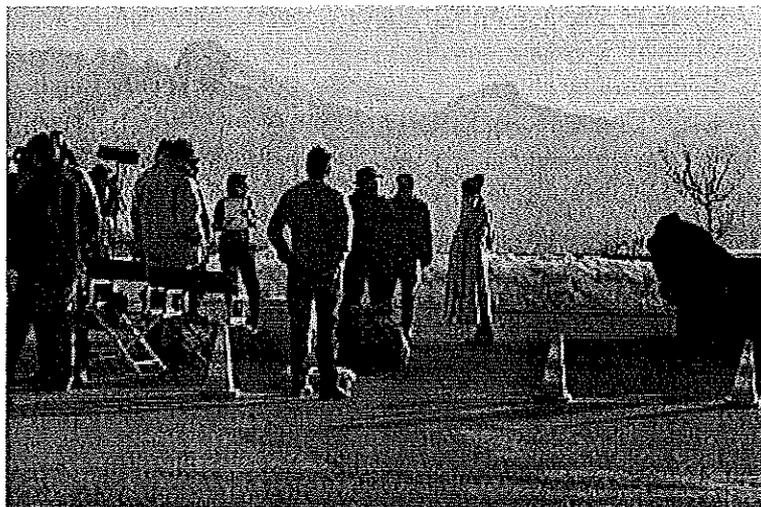
« PETITES COUPURES » EN TOURNAGE DANS NOTRE RÉGION

L'événement à Corps a été le tournage de « Petites Coupures », un film de Pascal Bonitzer avec Daniel Auteuil, Kristin Scott-Thomas, Ludivine Sagnier et Jean Yanne.

On a vu pendant une dizaine de jours l'équipe de tournage (une cinquantaine de personnes) déambuler dans les rues de notre village. Une logistique impressionnante (plusieurs camions, la cantine mobile ...) qui a permis au réalisateur de tourner dans divers lieux de notre région : au Sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Salette, à Pellafol, à Monestier d'Ambel, au bord du Lac du Sautet, mais aussi dans les Hautes-Alpes et dans la salle des fêtes de Corps, transformée pour l'occasion en studio dans lequel étaient reconstituées les ruines du château de Saint Firmin. Un grand coup de chapeau au chef décorateur et son équipe pour ce décor, plus vrai que nature, qui restera visible à la salle des fêtes jusqu'au mois d'Avril.

On a pu voir ainsi, entre deux 'moteur', Kristin Scott-Thomas venant se renseigner à la Maison du Tourisme sur les promenades à faire dans la région, qu'elle a jugée magnifique. Daniel Auteuil, que tout le monde s'accorde à trouver sympathique, a découvert les remparts de Corps et les boutiques, dont la qualité des vitrines l'a étonné pour un village de l'envergure de Corps. Pascal Bonitzer, par ailleurs réalisateur de « Rien sur Robert » avec Fabrice Luchini, et scénariste du magnifique « Ma Saison Préférée » avec Catherine Deneuve et, déjà, Daniel Auteuil, a promis avec une certaine émotion qu'il ferait son possible pour organiser, avec l'Association Ciné-Vadrouille, une avant-première du film dans notre village, tant il a été séduit par la beauté des paysages et l'accueil chaleureux de la population.

Comment, en effet, ne pas être séduit par les vertigineux décors du Sanctuaire où Pascal Bonitzer a planté sa caméra pour un long travelling devant le soleil couchant et l'Obiou, pour écouter Daniel Auteuil raconter à Kristin Scott-Thomas le récit de l'Apparition avant de l'embrasser fougusement devant le précipice enneigé ?



La population a participé au tournage, notamment pour la scène de l'accident, au bord du Lac. Les figurants ont pu se rendre compte de la difficulté à préparer le tournage, pour une scène qui, sans doute, ne durera que quelques minutes dans le montage final : une voiture renversée encore fumante dans un virage, le camion des pompiers qui évacue le blessé, une file de voitures et de camions pris dans un embouteillage, et une quinzaine de personnes en attente sur la chaussée ... Tout cela a été tourné de nuit, dans le froid et sous la pluie, avec l'éclairage artificiel de dizaines de projecteurs. On a pu constater la joyeuse pagaille de l'équipe technique, où tout semble improvisé, jusqu'aux dialogues

jetés à la dernière minute dans les mains des acteurs ... La scène est faite une dizaine de fois : l'acteur a un trou de mémoire, la voiture ne fume pas assez, tel figurant n'est pas à sa place (mais on l'a changée une demi-douzaine de fois !). Le réalisateur, toujours calme et serein, laisse le soin à son équipe de régler les détails de costumes, de placement des figurants, de choix dans les voitures embouteillées, pour se concentrer sur les acteurs principaux et sa caméra, installée sur des rails le long de la route. Des courageux sont venus se rendre compte du travail, debout dans les champs, derrière les lumières et sans bruit. Les figurants, transis de froid, avaient du mal à entendre les paroles récurrentes des assistants réalisateurs « silence demandé », « moteur », « action », « coupez » ; mais la joyeuse ambiance et le fait de participer pour la première fois à un tournage ont fait passer ces sept heures de prise de vue presque aussi vite que les scènes tournées.



Aucun film n'avait été tourné à Corps depuis 1946. Mais la région Rhône-Alpes soutient la production cinématographique depuis longtemps : souvenons-nous des « Rivières Pourpres » tourné dans la région de Bourg-d'Oisans et en Trièves, ou plus récemment « Une Hirondelle a fait le Printemps » tourné dans le Vercors. Il faudra attendre l'automne pour se rendre compte dans « Petites Coupures » de la beauté de nos paysages sur grand écran, et tenter de reconnaître, au détour d'un plan, telle ou telle personne connue. Souhaitons donc, déjà, un grand succès au film et gageons qu'il ne faudra pas attendre 55 ans pour voir un autre tournage dans nos rues ...

* * * * *

« PETITES COUPURES » : L'HISTOIRE

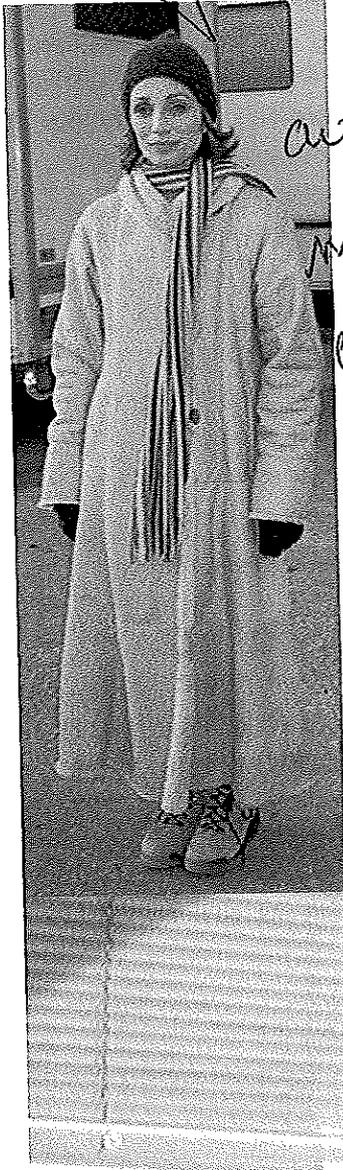
L'histoire est une sorte de vaudeville dont le héros hagard est Bruno (Daniel Auteuil), pris entre sa compagne de vie Gaëlle et sa jeune amante Nathalie, puis entre une mystérieuse et complexe inconnue, Béatrice (Kristin Scott-Thomas) dont il s'éprend au cours d'une nuit mouvementée, et Mathilde, l'épouse frustrée d'un sous-fifre politique sur laquelle il se jette lorsqu'il se croit abandonné de la précédente.

Le décor est une région du Sud-Est de la France, où Bruno, journaliste communiste aux convictions exténuées, est appelé à la rescousse par son oncle Gérard, maire communiste déprimé, à la réélection incertaine et mari trompé.

L'action est amorcée par la demande que Gérard fait à Bruno de porter un message à son rival. C'est en s'acquittant de cette mission que Bruno va successivement perdre Nathalie, Béatrice, Gaëlle et Mathilde, et trouver en échange, ou peu s'en faut, la mort.

Mais il survivra, et peut-être ... recommencera.

Pour le lecteur de "petit Coppatus"
avec toute ma sympathie et
mes remerciements pour l'accueil à
la ps.



Amitiés
Daniel Auden



« PETITES COUPURES » : SCÉNARIO

Voici un petit extrait du scénario de « Petites Coupures », où les héros Béatrice (Kristin Scott-Thomas) et Bruno (Daniel Auteuil) évoquent l'Apparition de Notre-Dame-de-la-Salette. Cette scène a été tournée à Saint-Firmin et dans la salle des fêtes de Corps.

* * * * *

*Ils se trouvent devant une sorte de chapelle construite au bord du précipice.
Une porte à forcer. Béatrice entre.
Bruno est derrière elle.
Elle braque sa lampe-torche dans des recoins.*

BÉATRICE :

Elle était tout en larmes, à cause du mal qui règne sur terre, et elle leur a confié des secrets avant de disparaître dans un halo de lumière ... Je crois que cet oratoire a dû lui être consacré, même si ...

Brusquement quelque chose avec des ailes et des yeux énormes reflétant la torche se met en mouvement avec un bruit de battement.

Béatrice pousse un cri et fait des gestes désordonnés avec sa torche.

Bruno la lui prend des mains et éclaire une sorte de chouette blanche, affolée par la lumière et cherchant la sortie.

Il ouvre davantage la porte de la chapelle et l'oiseau s'enfuit vers le ciel.

BÉATRICE :

Une dame blanche. Elle a dû rentrer par un trou dans le toit, et rester piégée. C'est arrivé une fois chez nous, j'ai cru mourir. J'espère qu'il n'y en a pas d'autre, j'ai le cœur qui bat, regardez mes mains ...

BRUNO :

Qu'est-ce que vous vouliez me montrer.

BÉATRICE :

Ça n'a aucun intérêt, en plus. C'est ça.

Elle braque la lumière de la torche sur un pilier entièrement tatoué de graffiti d'amoureux.

Au milieu un nom en majuscules aiguës : BÉATRICE JE T'.

BÉATRICE :

Je ne sais pas qui a gravé ça. C'est ancien. Il y a une date en dessous, je n'arrive pas à lire. Prenez la torche. Je me suis toujours dit qu'il s'agissait de moi. Je crois qu'il n'y a qu'une seule Béatrice, et que c'est moi.

BRUNO :

Ce n'est pas un nom fréquent, c'est vrai ...

BÉATRICE :

Vous êtes plat, quelquefois.

BRUNO :

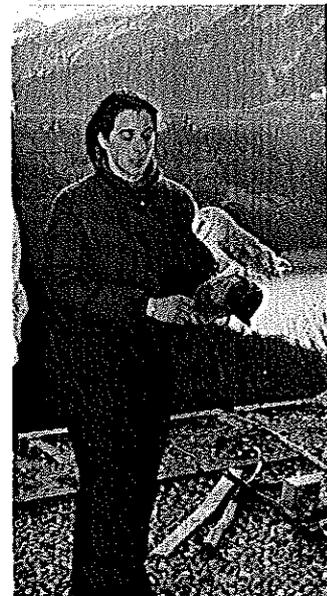
Ça m'arrive.

BÉATRICE :

Il y a quelque chose qui remue. Eteignez la lampe.

Le noir se fait.

BÉATRICE :



Quelquefois, j'aimerais être aveugle. Je suis sûre qu'on est plus en paix. Les gens vous laissent tranquille. Ils vous respectent. Vous êtes doux. C'est votre cou, là ?

BRUNO :

Oui, c'est mon cou. Et là, c'est votre cou ?

BÉATRICE :

Oui. *(Un temps)*. Si je vous demandais de tuer mon mari, vous ne le feriez pas, n'est-ce pas ?

BRUNO :

Non.

BÉATRICE :

Non, bien sûr, vous n'êtes pas bête à ce point. Même si c'est facile. Juste un bouton à tourner.

BRUNO :

Non.

BÉATRICE :

Comme vous êtes sérieux. C'était juste un test, pour savoir si vous m'aimez, jusqu'où vous m'aimez. Raté, mon cher. Vous l'avez raté.

BRUNO :

Béatrice ...

BÉATRICE :

Lâchez-moi. Donnez-moi ça. **LÂCHEZ-MOI, JE VOUS DIS, DONNEZ-MOI ÇA, RALLUMEZ.**

Un dé clic, le rayon de la lampe éclaire le visage de Béatrice.

BRUNO :

Béatrice.

BÉATRICE :

Donnez. Et puis arrêtez de dire « Béatrice » avec cet air tragique, oh là là. Ce n'était pas sérieux, je plaisantais. Il faut bien plaisanter de temps en temps, sinon la vie serait ...

Sa voix se brise. Elle s'enfuit.

Bruno la rattrape près de la voiture.

Elle pleure. Il essuie les larmes sur son visage.

BRUNO :

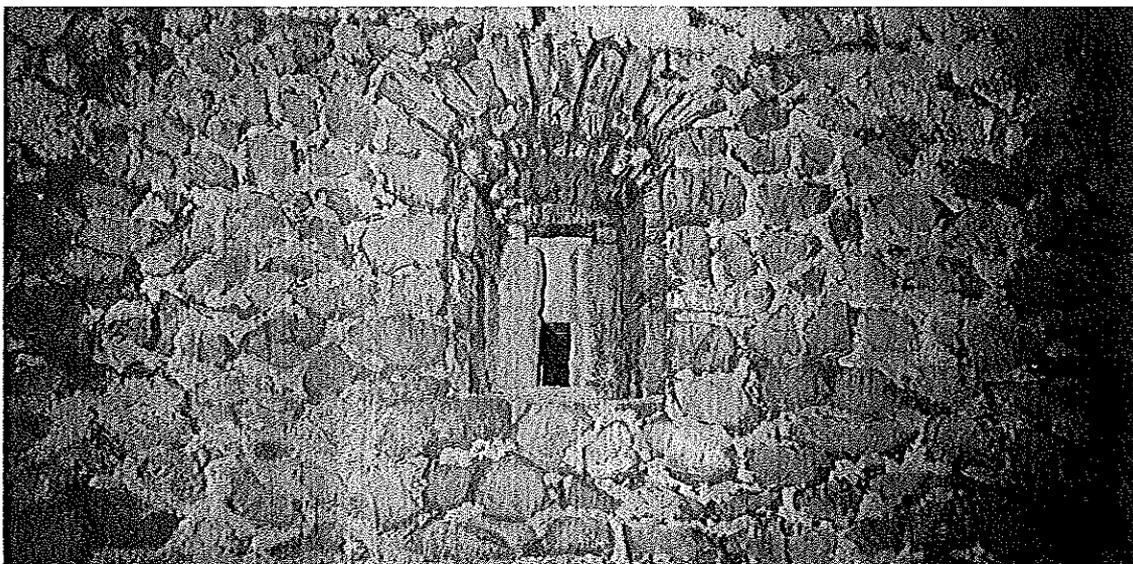
C'est ma faute ...

BÉATRICE :

J'ai froid, je suis glacée ...

Le vent, l'aube, le paysage magnifique, il l'embrasse.

Ils s'embrassent.



INTERVIEW EXCLUSIVE : Daniel AUTEUIL

Durant le dernier jour de tournage dans notre région, entre deux scènes filmées dans les décors de la salle des fêtes de CORPS, Daniel AUTEUIL a gentiment reçu l'équipe du Petit Corpatus pour une interview.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

LE PETIT CORPATUS : Bonjour ; merci beaucoup de nous recevoir !

DANIEL AUTEUIL : Je vous en prie.

P.C. : Cela fait déjà de nombreuses semaines que vous tournez ; est-ce actuellement la fin de tournage ?

D.A. : Oui, c'est la fin. Il reste encore deux jours de tournage à Paris en studio. Non, en fait trois jours : deux jours en studio et puis, fait étonnant, c'est rare, le dernier jour de tournage, qui correspond à la dernière scène du film est reportée à plus tard, pour des raisons de saison. Il a envie [*Pascal BONITZER, le réalisateur*] qu'on sente que le temps a passé. Donc, on fera ça au début du printemps je crois. En même temps, on aurait pu faire la fin du film ici, parce qu'effectivement, en 15 jours, on a eu toutes les saisons dans votre région.

P.C. : Comment la trouvez-vous justement cette région ?

D.A. : C'est magnifique !

P.C. : Vous ne connaissiez pas ?

D.A. : J'étais venu tourner il y a longtemps du côté de Grenoble.

P.C. : Avec Isabelle Adjani...

D.A. : Oui, c'est ça, dans « Clara et les chics types » ; et quelques années avant avec Yannick Bellon pour « L'Amour Violé ». Mais vous n'étiez pas nés, vous ne savez pas ... [*Rires*]

P.C. : Mais on les a quand même vus !!
Vous étiez venu à Châteaueyras pour « Le Bossu » non ?

D.A. : C'est dans le coin Châteaueyras ?

P.C. : Ce n'est pas très loin ; c'est plus au sud, mais ce n'est pas très loin.

D.A. : Ah, c'est ça ! Je me disais... Quoi, 100 kilomètres ? 100 bornes, c'est plus la région, si ? Je dois faire un autre film, dans les Alpes de Haute Provence. Ce sera une année montagne pour moi.

P.C. : Espérons que vous aimez la montagne, effectivement !

D.A. : Oui, j'aime bien la montagne ; un week-end, je suis allé skier aux Deux-Alpes. On est vachement bien accueilli et c'était vachement agréable.

P.C. : A propos d'accueil, que pensez-vous de celui qui vous a été réservé à Corps ?

D.A. : Ils sont pas sympathiques les gens ! [*Rires*]. Un accueil très chaleureux, vraiment. C'était très touchant, à la fois chaleureux et pas encombrant. A part vous... [*Rires*]

P.C. : C'est vrai qu'on a lourdement insisté...

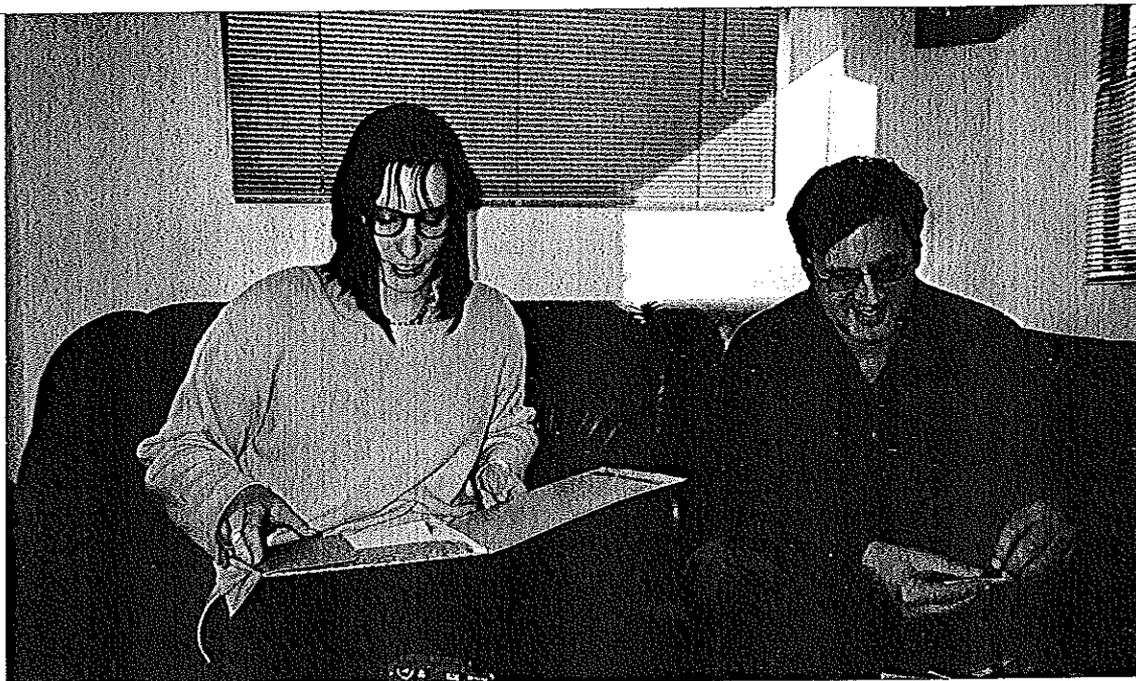
D.A. : Mais vous avez bien fait !

P.C. : Il faut dire que, pour nous, c'est l'événement ! Le dernier film tourné à Corps, c'était en 1946 !

D.A. : C'était lequel ?

P.C. : « La Fille aux Yeux Gris ». Des scènes avaient été tournées sur la rue principale. L'Association Ciné-Vadrrouille, qui s'occupe du cinéma itinérant, en a justement fait une projection il y a deux ans ; ils ont retrouvé une copie. Ce film n'a pas eu un grand succès à l'époque de sa sortie ... Donc, cela fait 55 ans. Vous voyez un peu l'événement que ça représente pour Corps !

D.A. : Dans 55 ans, je ne pourrai pas venir, moi, malheureusement, parce que je ne serai plus là [Rires]



P.C. : Comment cela se passe-t-il au niveau des repérages ? Comment fait-on pour choisir une région plutôt qu'une autre ?

D.A. : Par exemple, j'avais posé la question au metteur en scène : « Et où est-ce que ça va se passer ? ». Moi, j'ai toujours envie que ça se passe le plus au sud possible. Et il m'a dit « Oh, j'ai envie de montagne ». Et comme je venais aussi de faire un film avec Nicole Garcia qui se passait davantage dans le Jura, du côté du Pays de Gex, où on s'est pelés, je me suis dit « Oh, putain la montagne ! La montagne ! »... Mais pour moi, quand j'arrive là, c'est quand même pas loin de chez moi, du sud ; je n'ai plus qu'à descendre pour être à Avignon. Donc, ça va.

P.C. : Vous êtes content d'être ici ?

D.A. : Oui, très.

P.C. : Nous avons été figurants sur la scène de l'accident. Le tournage d'un film, nous pensions que c'était structuré, que tout le monde savait à l'avance ce qu'il fallait qu'il fasse et, quand on s'est retrouvés au milieu, on avait l'impression qu'en fait les gens arrivent sans trop savoir exactement quel figurant va être à quelle place, quel figurant va faire quoi ... Pour les acteurs, nous nous demandions si c'était la même chose, si vous étiez, vous, bien prévenus à l'avance de ce que vous deviez faire ou si ça arrive comme ça...

D.A. : On sait ce qu'on doit faire, puisqu'on fait ce qu'il y a sur le papier, mais on ne sait pas où on va se mettre exactement ; parce que tout va dépendre de l'axe de la caméra. Et puis, à partir du moment où l'angle est choisi, il faut, même si on sait ce qu'on doit faire, le faire en fonction du cadre et c'est ce qui donne cette impression qu'on cherche. Effectivement on cherche, parce qu'il faut s'intégrer dans un cadre donné, ensuite il y a des lumières, il y a des ombres, il faut qu'on cherche tout ça quoi.

P.C. : Et c'est vrai que ça semble un peu désorganisé...

D.A. : Bien sûr. Et puis, au bout d'un moment, ça trouve sa place ; ça s'appelle les répétitions. On répète, et puis les choses trouvent leur place, et puis on tourne, et voilà.

P.C. : Et l'histoire exacte du film ? Un homme à femmes ?

D.A. : Oui, un homme à femmes. Masochiste, comme tous les hommes à femmes...

P.C. : Rôle de composition ? *[Rires]*

D.A. : Composition totale, oui ! *[Rires]*

P.C. : Qu'est-ce qui vous a décidé à accepter ce rôle ? Est-ce le rôle lui-même, le scénario, le réalisateur ?

D.A. : Dans un premier temps, c'est l'envie de travailler avec un metteur en scène dont on connaît l'univers. Son travail m'intéressait ; il a longtemps été scénariste - il l'est toujours - de Rivette, il a travaillé avec Téchiné, il a écrit un film dans lequel j'étais, « Ma Saison Préférée ». Une rencontre comme ça, avec une envie commune de travailler ensemble. Ensuite, il écrit. Alors, peut-être qu'il écrit vaguement en pensant à moi ou pas, j'en sais rien. C'est pas sûr, au moment où on dit qu'on veut travailler ensemble, qu'il arrive à écrire une histoire dans laquelle je puisse m'inscrire. Et puis je lis le scénario, il me plaît ou il me plaît pas, et puis on y va.

P.C. : Est-ce qu'à ce moment-là du film on sait que le film va être bon ou pas ? Ça doit vous arriver au cours d'un tournage de dire 'peut-être qu'on s'est plantés finalement ...'

D.A. : D'abord, sur le scénario, on sent une originalité, on sent un ton, on sent une ambiance, un climat. En tournage, on sent, par le choix qu'a fait le réalisateur de son casting, des acteurs, on sent une cohérence ensuite sur les décors, on sent une ambiance petit à petit qui existe et les impressions qu'on avait à la lecture on les retrouve en tournant, en voyant des petits bouts d'images ... Donc, a priori, c'est un film qui devrait être réussi oui ; mais...

P.C. : Il faudra attendre l'automne pour le voir...

D.A. : Il faut le voir...



P.C. : Comment se passent les relations avec les autres acteurs ? Est-ce que dans la distribution vous connaissiez déjà certains acteurs ? Est-ce que ça a été l'occasion de rencontres ?

D.A. : Je connaissais Emmanuelle Devos, avec qui j'ai tourné avant dans le film de Nicole Garcia, sinon je ne connaissais personne. A priori, comme notre travail est assez ludique et basé sur le jeu, on est content de faire la connaissance de partenaires et on joue, on joue ensemble. C'est quelque chose de plutôt joyeux. C'est rare d'être déçu. Arrivé à un certain stade, on sait où on va. C'est-à-dire, c'est la personnalité du metteur en scène qui fait ça. Si on tombe sur un type angoissé et qui exprime son angoisse, qui a le goût du pouvoir, de l'autorité, ça crée des tensions. Mais, à ce moment-là, je le sens assez vite et j'y vais pas, je vais pas faire le film.

P.C. : Et la jeune Ludivine Sagnier, tout le monde en parle partout...

D.A. : Très douée, très douée, très douée, oui.

P.C. : Malgré sa jeunesse.

D.A. : C'est un atout.

P.C. : Pascal Bonitzer, le réalisateur, a l'air plutôt timide ...

D.A. : Réserve, je dirais.

P.C. : C'est peut-être le rôle de tous les metteurs en scène, mais on a l'impression qu'il est très en retrait des détails et qu'il se concentre sur l'essentiel ; il délègue beaucoup à son équipe technique. Ça se passe toujours comme ça ?

D.A. : Oui, oui, ça se passe comme ça. Il y en a qui ont des ego plus ou moins ... extravertis ; lui, il fait partie des introvertis, mais, en même temps, il sait absolument ce qu'il veut mais calmement. Je ne pense pas que ce soit un mec calme et serein, mais c'est un type qui gère bien, qui se contrôle bien. Et c'est très agréable, parce qu'il nous file pas son angoisse, qu'il se la garde.

P.C. : Dans la scène que vous avez tournée à Notre-Dame-de-la-Salette, dans les dialogues entendus de loin, vous parlez de l'Apparition. Vous connaissiez cette histoire ?

D.A. : Mais alors pas du tout !

P.C. : Vous avez découvert ?

D.A. : Oui, j'ai découvert. Je sais qu'il y avait deux petits bergers qui s'appellent...

P.C. : Maximin et Mélanie ...

D.A. : Et depuis il n'y a plus eu d'apparition ? Mais, de toute façon, pour une apparition, on n'est jamais là
[Rires]

P.C. : Vous savez, c'est tout de même le 2^{ème} lieu de pèlerinage marial de France après Lourdes, avec 30 000 visiteurs par an !

D.A. : Et ça fait des miracles là-haut ?

P.C. : Non, il n'y a jamais eu de miracle à Corps. A part nous peut-être ...
Le tournage n'a pas trop été difficile dans la neige et le froid là-haut ?

D.A. : Non, non. Je redoutais ces deux nuits et ça s'est bien passé, grâce aux nouveaux sous-vêtements ...
[Rires]. J'ai vu qu'il y a des maisons à vendre dans Corps ...

P.C. : Oui, pas mal. Si vous voulez en acheter ...

D.A. : C'est très beau, c'est superbe. Mais je suis en Corse, moi.

P.C. : Et puis l'été, il y a le Lac ; il est bas en ce moment, il n'est pas très beau.

D.A. : Il y a du poisson, on peut se baigner ?

P.C. : Oui. On pourra voir nos montagnes sur grand écran, vous pensez ?

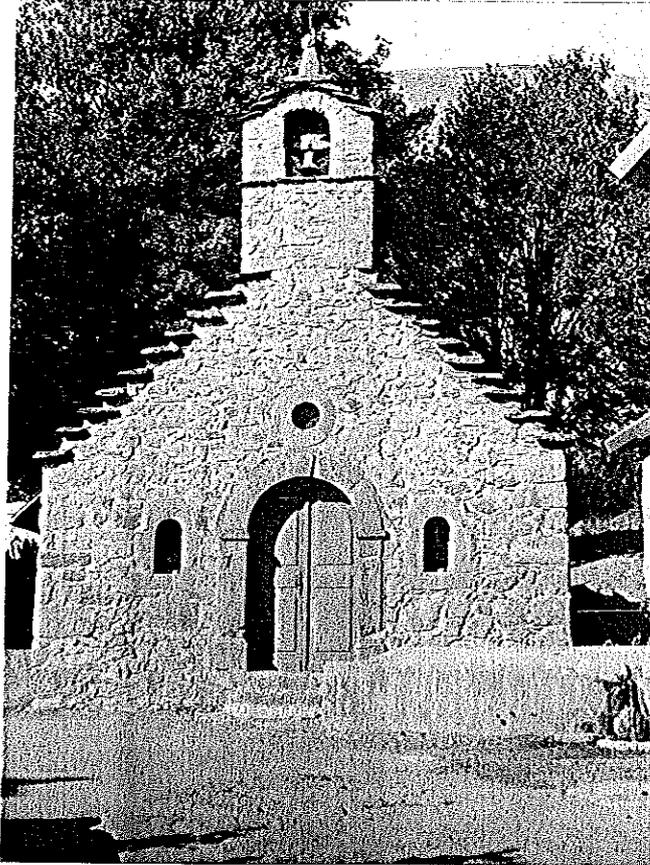
D.A. : On est venus pour ça. C'est le but. Dans les films je trouve que ça apporte la vie, la respiration. Oui, on l'a fait, on a tourné des choses comme ça.

P.C. : « Les Rivières Pourpres » a été tourné pas très loin d'ici, dans la vallée près de Bourg-d'Oisans. Quand on la traverse, elle est plutôt sombre. Mais sur grand écran c'est magnifique.

D.A. : C'est comme moi ! Je ne suis pas très beau et puis on me voit sur grand écran et c'est mieux ... [Rires]

PATRIMOINE ARCHITECTURAL :

La Chapelle des Achards (Côtes de Corps)



Située aux Côtes de Corps (ancienne paroisse St Jean des Vertus), altitude 1250 m, la Chapelle des Achards, remontant à 1647, dédiée à Notre Dame de l'Assomption, est de style roman très dépouillé. Elle a conservé toute son unité architecturale.

Une récente consolidation (1988) avec rejointement des pierres de la façade, n'a pas modifié son aspect d'origine. Elle mériterait d'être classée à l'inventaire des monuments historiques.

(d'après Pierre Joannais dans 'Histoire des Communes de l'Isère')

Située en haut du village, cette chapelle a été construite un peu en retrait de la fontaine qui alimente le lavoir et l'abreuvoir, à côté du four banal où les habitants cuisaient leur pain. L'ensemble forme une mini place publique dans le hameau.

Elle peut contenir une quarantaine de personnes. Le village des Achards était le plus peuplé. On comptait en 1900 une vingtaine de feux et 25 enfants fréquentaient les deux écoles communales. Actuellement, en plus de quelques ruines, il reste une douzaine de résidences secondaires et une résidence principale abritant 3 personnes.

Cette chapelle a eu la visite en Septembre 1998 de Monseigneur Dufaux, Evêque de Grenoble, qui effectuait sa visite pastorale avant la création des nouvelles paroisses.

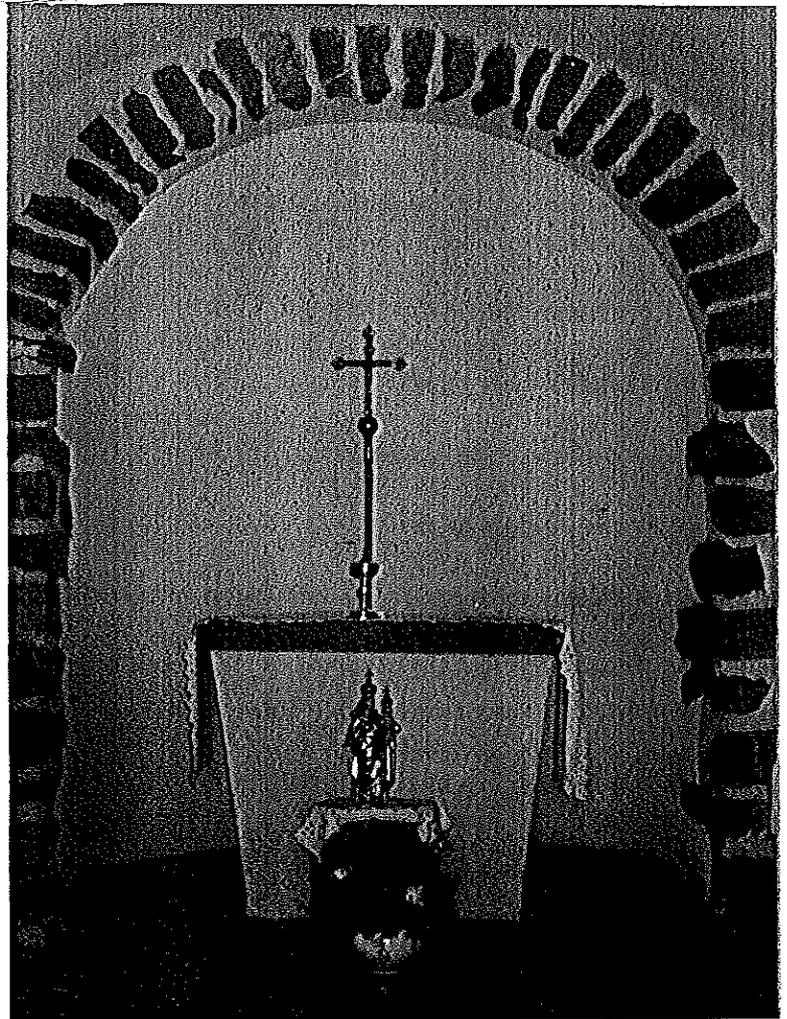
Nous avons retrouvé la trace de la première visite pastorale d'un Evêque dans les archives épiscopales du Diocèse de Gap, en 1685 : Monseigneur Charles Bénigne Hervé.

La Chapelle des Achards attend votre visite !

'Un de Saint-Jean'

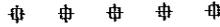
Photos :

- Ci-dessus, la façade de la Chapelle et le bassin
- Ci-contre, l'intérieur de la Chapelle (le Chœur)



PAGE RETRO : LE PETIT CORPATUS

La rubrique qui vous permet de replonger dans le passé de votre gazette préférée.



ARTICLE DU « PETIT CORPATUS » N°22 Février / Mars 1978

« Notre village vu par les enfants de Ste Geneviève des Bois » (1^{ère} partie)

« Lors du 1^{er} séjour des classes de neige de Ste Geneviève des Bois, nous avons demandé à leur instituteur un petit mot pour Le Petit Corpatus.

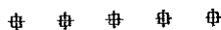
Monsieur J.F. Saulnier, instituteur à Ste Geneviève des Bois, nous a donc fait parvenir les textes suivants, écrits avec enthousiasme par ses élèves dès leur retour à Ste Geneviève des Bois.

Nous adressons nos sincères remerciements à Mr Saulnier et ses élèves, et si nous sommes fiers de vivre à Corps, nous sommes très heureux d'être jugés avec beaucoup d'indulgence et nous sommes prêts à les accueillir gentiment une prochaine fois.

1^{er} élève : Corps nous a paru tranquille, les gens sont plus serviables qu'à Paris. Le paysage de vieilles maisons rend le relief des montagnes encore plus joli, surtout quand il est recouvert de neige. Les ruelles sont tranquilles. La pollution n'est pas au rendez-vous. Ce qui nous plaît ici, c'est l'air pur de la montagne. Nous avons appris que Napoléon n'a pas couché dans l'hôtel Rue des Fossés mais dans la maison de retraite. Nous regrettons de partir car Corps nous plaisait.

2^{ème} élève : Mon impression sur Corps. A Corps, la plupart des maisons sont vieilles, on y trouve très peu de maisons modernes, à Ste Geneviève c'est le contraire. On croise dans les rues de Corps beaucoup de personnes âgées. Dans le village de Corps, la circulation est rare à part la Nationale 85, c'est à dire la Route Napoléon, où la circulation est très dense. Je trouve Corps très bien avec ses maisons particulières sur lesquelles on trouve des sculptures.

3^{ème} : le village de Corps est un village historique. Les maisons sont assez vieilles, le paysage qui entoure le village est magnifique, l'église est belle. On trouve des maisons vides, les maisons sont serrées, les rues étroites. Il y a une maison de retraite, les noms des rues sont évocateurs du passé : Rue des Fossés, Rue du Temple, Rue du Four, Rue Passe-Vite, Rue de l'Hôpital, Place des Brebis, Place des Colporteurs. Il neige beaucoup et parfois il pleut, c'est le climat de montagne. Des batailles s'y sont déroulées et des maisons ont brûlé. Mais le village reste aussi beau. A Ste Geneviève des Bois, on n'a pas de si beaux paysages et c'est encombré par les voitures. Ici, pendant le séjour, on n'a pas le temps de s'ennuyer, les habitants sont gentils. A vous, habitants de Corps, je dis que je voudrais bien habiter parmi vous. Corps est un village qui me plaît bien. »



*La suite de l'article paraîtra dans la rubrique 'Page Rétro'
du prochain numéro du Petit Corpatus.*

PATRICK BERHAULT : CONFIDENCES AUTORISÉES

D'Août 2000 à Février 2001, Patrick BERHAULT a réalisé la Grande Traversée des Alpes, de la Slovénie jusqu'à Menton au bord de la Méditerranée, en gravissant vingt-trois grandes parois dont les ascensions ont marqué l'histoire de l'Alpinisme (Voir son ouvrage « Encordé mais libre » à la bibliothèque de Corps). Un arrêt à Corps avant la projection de son film devant les élèves du lycée de Vizille, et quelques confidences autorisées d'un monument de l'Alpinisme.

* * * * *

LE PETIT CORPATUS : Tu connais notre région ?

PATRICK BERHAULT : Je passe toujours trop vite ; je navigue entre Nice, Grenoble, Chamonix et Clermont-Ferrand. Je sais qu'à Corps il y a de bonnes adresses. J'avais projeté, avec les aspirants-guides, de venir dans les voûtes aux Gillardes. Et sur l'Obiou, les voies sont intéressantes ?

P.C. : Oui, surtout en hiver ; le terrain de jeu est à la hauteur de belles voies connues.

P.B. : On peut skier ?

P.C. : C'est raide, il y des barres rocheuses. Tu sais, Pierre Tardivel a trouvé un itinéraire dans la face nord II... Tu connais le Valgaudemar ?

P.B. : Dans les Ecrins, je connais particulièrement la barre du Glacier Noir du Pelvoux à Ailefroide. Dans le Valgo, j'ai fait la Couzy/Desmaison à l'Olan avec le stage des aspirants et c'est tout. Il y a une montagne que je trouve très belle, j'aimerais y aller, c'est le Sirac. Tu sais ce qu'il y a à faire ?

P.C. : [Description des différents itinéraires...] Il n'y a qu'une façon de te faire venir : tu vas nous programmer un passage à Corps cet été dans le cadre de notre Festival « Montagne au Corps » et tu en profiteras pour aller visiter notre belle région !

P.B. : Cela ne doit pas me poser beaucoup de problèmes, puisque je passe assez souvent en fin de semaine de retour de Chamonix.

P.C. : Le rendez-vous est pris. Comment es-tu venu à la montagne et à l'escalade ?

P.B. : A treize ans, un prof d'anglais nous avait emmenés en randonnée sur un chemin en montagne et, sous le sommet, nous nous sommes arrêtés parce qu'il restait quelques pas d'escalade ; nous n'avions pas l'encadrement pour cela. J'ai été frustré. Je suis revenu plus tard avec des copains et nous avons escaladé le dernier mur ; ensuite, je n'ai plus arrêté de grimper.

P.C. : Comment t'entraînes-tu ?

P.B. : Tous les jours, avec des activités par période, par exemple de l'escalade ; si j'ai mal aux doigts, je fais du footing... etc... Je change. L'entraînement doit rester un plaisir.

P.C. : Tu as des projets ?

P.B. : Tu sais, je viens juste de sortir de ce grand voyage dans les Alpes et je commence maintenant à avoir les idées plus claires. Cette traversée m'a permis de rencontrer des gens, de grimper avec mes amis, de découvrir des paysages et de m'imprégner de cette nature à son rythme, sans être obligé de rentrer le soir, prendre le temps. J'imagine un autre voyage dans ce style.

P.C. : Où Patrick ?

P.B. : Je ne l'ai pas encore dit, mais cela pourrait se passer dans la Cordillère des Andes. C'est un scoop, ne le dis pas trop fort. C'est pas pour tout de suite.

[En sortant le matin, on rencontre Jean-Marie]

P.C. : Bonjour Jean-Marie, je vais te présenter ...

Jean-Marie : Bonjour Patrick Berhault !

P.B. : Oh ! Je suis connu à Corps ! Comment cela se fait ?

P.C. : Tu sais, il y a le bouquin à la bibliothèque.

P.B. : Je suis donc obligé de venir présenter le film sur la grande traversée des Alpes et je signerai le livre...



MONTAGNE : L'OLAN



Récemment, la chaîne ARTE vous a proposé une soirée sur le thème de la haute altitude. Je devais à cette occasion tenter de préciser le pourquoi d'aller 'là-haut'. Devant une caméra, le temps presse, on se dit qu'il est difficile de mettre les mots sur quelque chose d'aussi intime, radical, indicible. Et puis j'ai songé à ce qui se passait en bas, dans la vie quotidienne, et je me suis posé cette question : existait-il une différence entre le monde d'en haut, où l'on ne vit pas, et celui d'en bas où la vie s'élabore ?

J'ai songé alors à la notion d'immortalité. En bas, n'est-ce pas, nous nous croyons immortels. Tout est organisé pour cela. Il existe un postulat qui pourrait se résumer en un idéal d'immortalité. Ne pas être malade, ne pas risquer sa vie, ne pas vieillir, ne pas être faible... L'interdit absolu, c'est la mort. On confond l'angoisse existentielle et l'existence. En haut, il est vrai que

Jean-Mi Asselin

cela est différent. Probablement parce que lorsqu'on n'a plus beaucoup de moyens physiques et intellectuels, on redécouvre l'éphémère de la vie. Il n'y a pas de réel projet en altitude, sinon

celui d'arriver au sommet et celui de redescendre. On ne peut ignorer la fragilité que cela engendre. Une fragilité finalement très normale, qui rappelle au sens propre du terme que rien n'est acquis, surtout pas le sentiment d'éternité. Là-haut, on vit dans l'esprit du passage. Passage vers un sommet, passage dans la vie. On ne thésaurise pas, on n'amasse pas. On dépense. On est prodigue de soi. Rien n'est plus exact en haute altitude que cette notion d'impermanence. On se voue corps et âme à la vie, laquelle est mortelle. On retrouve l'humilité normale, qui en retour offre du sens. Vivre, mourir, tout devient simple, immédiat, évident. Loin des spéculations métaphysiques, des 'détails' économiques, on résout par l'absurde de la déficience le souci de vivre. Inutile de grimper ? Oui, mais ni plus ni moins que tout le reste. Dans le mystère de vivre, l'altitude apporte une information décisive. Certes, ce n'est ni la seule voie, ni la meilleure. Elle est une parmi d'autres. On ne saurait la conseiller, on ne saurait non plus la contre-indiquer. Voie royale de la beauté du monde, l'altitude est un jeu à risque. Rien ne se gagne, rien ne se perd : tout se transforme. Reste à descendre. Au fait, connaissez-vous une pratique monacale (peut-être encore en vigueur ?) qui occupait le quotidien des moines ? Elle se nomme 'le rappel'. En gros, il s'agissait à divers moments de la journée d'arrêter toute activité, la plus importante comme la plus anodine, pour se centrer sur la condition humaine : « Tu es poussière ». Et si c'était le premier constat de l'alpiniste ?

L'OLAN (3564 m) est la montagne phare de cette partie du Sud-Ouest du Massif des Ecrins. Sommet très aérien, puisque l'on voit la Chapelle en Valgaudemar et la vallée 2500 mètres plus bas lorsqu'on se promène sur ses arêtes. Sommet très complexe ; une arête Nord et le sommet Nord (point culminant, une arête Sud vers laquelle débouche l'ancienne voie normale de la face Sud et, enfin, une arête Est sur laquelle se déroule la voie normale actuelle. Ces voies sont côtoyées « peu difficile » ; elles sont considérées comme des voies normales, l'ascension est longue, parfois complexe et très aérienne : l'engagement est total. D'autres voies modernes sont tracées sur toutes les faces. La face Nord Ouest est la plus célèbre (1500 m de hauteur). La voie mythique, c'est la Couzy-Desmaison ouverte en plusieurs jours et répétée en hiver. Un jour, en début d'après-midi, un petit bonhomme frisé arrive chez Jean-Mi et nous raconte sa première en solitaire de la Couzy-Desmaison dans la matinée, comme s'il revenait de faire son marché. Ce petit bonhomme encore inconnu, c'était le Gapençais Jean-Christophe Lafaille, en plein entraînement avant ses exploits himalayens.



Photo du haut : arrivée au sommet Nord par le versant Sud. Derrière, au 1^{er} plan, la Rouye ; au fond à gauche le Sirac et à droite le Pic Parières.

Photo du bas : descente en rappel du sommet Nord avant le retour sur le sommet Sud. Au fond la Meije, ultime rempart au Nord du Massif des Ecrins.

MONTAGNE : LES ARÊTES DE L'OLAN

De la Brèche Escarra, vue sur l'aiguille de l'Olan.



Les ARÊTES DE L'OLAN (au dessus de 3500 m).

Lorsqu'on est montagnard ou qu'on le devient, une traversée d'arête d'un sommet mythique comme l'Olan reste à jamais une référence suprême.

Imaginez, sur la photo du bas, la partie étroite entre les deux grimpeurs fait 50 cm de large : à droite, la Chapelle 2500 mètres plus bas et à gauche le glacier des Sellettes 1000 mètres en dessous. Le bonheur total...

Sur les arêtes, vue vers l'Est : Cime du Vallon, Rouies et, au fond, les Bans, Les Aupillous et le Jocelme.



Ce qu'il y a de plus riche et de plus intéressant découle de la nature même de la montagne, de son authenticité.

La montagne est un jardin qui révèle la beauté de l'être

Du sommet Sud de l'Olan, en contrebas la Brèche Escarra.



Jean-Olivier Majastre, sociologue de son état, suggéra à l'éminente assemblée des himalayistes, réunis à l'ENSA en Février, de réfléchir sur le thème de la solidarité. Sa démonstration, illustrée par des vignettes de 'Tintin au Tibet', proposait de décliner la solidarité. La solidarité, disait-il en substance, c'est tout autant partager un morceau de chocolat que d'aller sauver la cordée en perdition sur la face Nord d'à côté (fût-ce au prix de rater sa course !). Je me suis demandé après coup non pas ce que signifiait cette intervention, mais comment nous en étions venus, alpinistes, à éprouver le besoin de préciser ou se représenter quelque chose qui allait de soi. Ça allait tellement de soi qu'un autre homme, Agostino da Polenza, demanda que soit solennellement édictée une 'règle' : « En cas de problème, d'opération de secours, tous les alpinistes présents sur une montagne doivent abandonner leurs ascensions pour se porter au devant de ceux qui sont en danger ». Chacun attendait beaucoup de ce débat. Chacun espérait entendre ou dire des vérités vraies. On savait en effet, au-delà de la prestation malicieuse de J.O. Majastre, que la solidarité créait problème. Était-elle une valeur forte en montagne ? Indiscutable, traditionnelle, oubliée, désuète ? A la réflexion, chacun put vite comprendre que les faits de solidarité étaient loin d'être étrangers à sa propre vie d'alpiniste. Les exemples, les témoignages abondent qui mêlent microsolidarité et maxifraternité. Là-haut, on a forcément vécu une aventure où l'on fut acteur ou récipiendaire de la solidarité. Là où il y a manque, incertitude, douleur, l'autre n'est jamais loin dans l'univers des cimes pour pallier, aider, rassurer, secourir. Je ne crois pas être optimiste en affirmant que la solidarité qui lie Tintin le pubère, Haddock l'alcool, Milou la conscience, Tchang le Chinois, Ang Tharkey la Tibétaine, le Yéti, le grand Mufti et consorts, est chose banale en montagne. Le problème est d'identifier sur une échelle de Richter ce qui est de l'ordre du secours (et qui est un devoir) et ce qui est de l'ordre de l'entraide (et qui est un style). Certains alpinistes ont le sens du devoir, pas toujours celui du style (et vice versa ?). J'en terminerai avec cette fiction qui en dit long sur ledit style et la solidarité : deux alpinistes s'installent au bivouac, la tempête fait rage. Ils n'ont à manger que deux oranges. L'un des hommes sort les fruits du sac. Avec effroi, il voit l'un des agrumes s'abîmer dans le vide. Alors, fidèle à lui-même (et à lui seulement), il dit à son comparse : « Zut, y a ton orange qui vient de tomber ! ».

Jean-Mi Asselin

CUISINE TERROIR ET SAISON

PISSENLITS À LA TÊTE DE CHEVREAU

Préparation : 30 mn

- 1 tête de chevreau cuite
- 300 à 400 g de pissenlits
- 5 cl d'huile de noix
- 50 g d'échalotes
- Vinaigre
- Persil
- Sel, poivre

Faire pocher la tête à l'eau salée aromatisée. Emincer finement toutes les parties comestibles (cervelle, langue et joues principalement) et ajouter aux pissenlits. Assaisonner avec l'huile de noix et le vinaigre, ainsi qu'échalotes et persil hachés.

Les pissenlits sont fort consommés en Dauphiné, surtout avec des lardons. D'autre part, le chevreau y a toujours été apprécié; il fallait tirer parti de tout l'animal, d'où l'utilisation de la tête dans cette recette.

GRATIN D'HERBES

Préparation et Cuisson : 1 heure

- 2,5 kg d'herbes (explications ci-dessous)
- 100 g de beurre
- 1/4 de litre de lait
- 20 g de farine
- 2 dl de crème fraîche
- 3 jaunes d'œufs
- 100 g de gruyère râpé
- Sel, poivre
- Muscade

Cuire les « herbes » à l'eau bouillante salée, rafraîchir, égoutter, presser et hacher.

Réaliser une sauce béchamel avec le lait et un roux composé de 20 g de farine et 20 g de beurre.

Faire suer (revenir sans coloration) les « herbes » dans une casserole avec le reste du beurre. Ajouter la béchamel, la crème fraîche, puis les jaunes d'œufs; assaisonner.

Mettre la préparation dans un plat à gratin, saupoudrer de gruyère râpé, passer au four chaud (th.8/9) pendant 20 mn environ.

Il ne faut pas confondre « herbes » et fines herbes. Les « herbes » dauphinoises sont composées d'une partie de la verdure du jardin que l'on ne mange pas en salade (feuilles de salade trop vertes, épinards, feuilles de bettes, tétragone, feuilles de céleri, poireau, persil ...etc...).

MORUE DU VENDREDI SAINT

Préparation et Cuisson: 1 h 20

- 1,6 kg de morue dessalée
- 1 dl d'huile
- 100 g de farine
- 800 g à 1 kg de tomates fraîches
- 300 g d'oignons
- 1 bouquet garni
- Poivre (éviter le sel dans cette recette)

Réaliser un coulis de tomates : tomates coupées en quartiers dans une casserole avec bouquet garni et poivre ; 30 mn de cuisson, puis passer à la moulinette.

Faire « compoter » doucement les oignons émincés à l'huile dans une casserole, ajouter le coulis de tomates, laisser cuire 10 mn. Partager la morue en 8 portions en éliminant au maximum les parties non comestibles. Bien éponger, fariner, faire vivement revenir les morceaux à l'huile. Les dresser dans un plat creux allant au four, napper du coulis de tomates, passer à four doux (th.6) pendant 15 mn environ.

Cette recette est une recette de base. Certains la réalisent à l'huile d'olives, d'autres ajoutent de l'ail et du persil hachés, certains utilisent des olives noires dénoyautées.

Le temps de dessalage de la morue est important : trop dessalée, la morue gorgée d'eau est insipide ; trop peu dessalée, elle reste sèche et, bien sûr, trop salée.

On peut utiliser, à défaut de tomates fraîches, du coulis stérilisé.

COUPES LESDIGUIÈRES

Préparation : 15 mn

- 1 litre de glace à la vanille
- 8 cl de Chartreuse Verte
- 250 g de chocolat à cuire
- 1 dl de crème fraîche
- 3 dl d'eau

Servir dans des coupes individuelles 2 boules de glace, arroser d'1 cl de Chartreuse, napper au dernier moment d'un peu de sauce chocolat chaude.

Sauce chocolat : faire fondre le chocolat avec l'eau au bain-marie.

Quand la préparation est lisse, ajouter la crème fraîche. Conserver au bain-marie jusqu'au moment de servir sans laisser bouillir.

aaaaaaaaaaaaaaaa

SOLUTION DES JEUX

MOTS CROISÉS

Horizontalement : 1. Aiguilleur - 2. Éros, Usure - 3. Uélé, Rée - 4. Ondée, Sa - 5. Dur, Gackos - 6. Réole (La), Hâta - 7. Narre, Ay - 8. Ment, Image - 9. Émettra, En - 10. Sûreté, Est.

Verticalement : I. Aérodromes - II. fr. Nue, Ému - III. Goudronner - IV. Usée, Latte - V. Léger, Tt - VI. Lue, Rire - VII. LS, Schéma - VIII. Eurêka - IX. Ôre, Otages - X. Réessayent.

MOTS CASÉS

B	A	B	I	L	G	O	R	G	E	R	I	N
A	M	A	T	E	U	R	S	E	P	U	R	E
N	O	V	E	S	A	T	I	E	L	I	E	R
A	R	A	M	E	N	P	I	E	S	S	E	S
L	A	D	S	O	D	I	E	U	R	S	F	
I	L	E	A	L	I	B	I	E	L	L	U	S
T	R	E	L	L	E	U	S	E	O	T	E	
E	M	E	R	G	E	R	I	N	O	U	E	R
E	E	M	I	N	O	N	C	R	I	F		
I	M	P	I	E	B	E	C	I	A	S	S	E
M	O	U	T	P	I	E	R	R	E	V		
B	I	N	E	U	R	S	A	T	I	N	E	R
I	R	I	S	E	S	S	E	L	E	N	E	
B	E	E	L	A	I	U	S	L	O	T	I	
E	S	I	E	U	X	E	I	B	E	N	E	S

JARDINAGE : La taille douce des rosiers

On taille les rosiers pour les faire fleurir et refleurir. Mode d'emploi au cas par cas.

Pour réussir une taille harmonieuse, considérez que les rosiers sont avant tout des arbustes. Laissez-les prendre leur port nature, en les taillant peu si la vigueur le permet. Ils y gagneront en ampleur, en élégance, en floribondité. Chaque année, supprimez les brindilles déflorées, les rameaux faibles, trop âgés ou dégarnis à la base. Pour le reste, conservez sans les raccourcir les longues branches jeunes qui donnent toute son élégance au rosier.

Mais, comme tous les rosiers ne poussent pas de la même manière, il importe de distinguer plusieurs catégories.

1 Les rosiers buissons remontants (Marie Pavie, Kimono, Sylvie Vartan).

La plupart des rosiers de nos jardins, très florifères, font partie de cette catégorie. Ils fleurissent de Mai-Juin au début de l'hiver, sont relativement peu vigoureux et ne supportent pas de rester livrés à eux-mêmes. Il leur faut une taille courte, classique. Supprimez les brindilles trop faibles, le bois âgé, et taillez les autres rameaux à 3,4 ou 5 yeux selon la vigueur. Cette taille leur confère un port assez raide qu'ils compensent par une floribondité à toute épreuve.



2 Les rosiers arbustes (Queen Elizabeth, Madame Meilland, Centenaire de Lourdes).

Dès que la vigueur le permet, ne taillez pas vos rosiers trop court. Ils y gagneront en naturel et en souplesse. Un rosier vigoureux est un rosier capable de devenir un arbuste sans s'étioler

en brindilles minuscules. Un tel rosier se taille comme un arbuste : commencez par un bon nettoyage (brindilles trop faibles, tiges dégarnies à la base, rameaux âgés à l'écorce craquelée), puis taillez les rameaux retombants, sous les arcures, et conservez de longues branches souples qui confèrent à la touffe son allure naturelle.



3 Les rosiers non remontants, les rosiers moussus (Rosa rugosa ...)

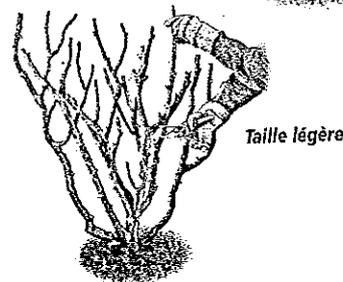
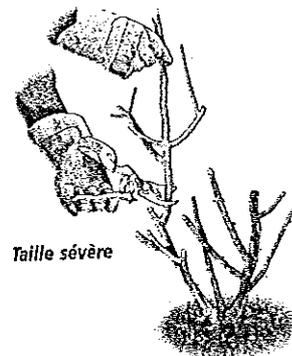
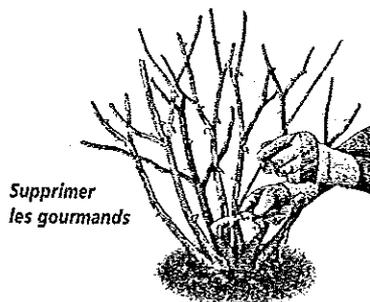
Les rosiers non remontants fleurissent sur le bois de l'année précédente. Ils demandent simplement à être éclaircis et bien nettoyés chaque année, car ils s'épuisent rapidement et s'encombrent de bois mort. Attention, ne les raccourcissez pas comme les rosiers buissons, ils ne fleuriraient quasiment plus.

4 Les rosiers sarmenteux (Bouquet d'Or, American Pillar, Reine des Neiges).

Remontants ou non, les grands rosiers sarmenteux sont beaucoup plus beaux quand on ne les taille pas trop. Supprimez les vieux rameaux, reconnaissables à leur écorce craquelée. Arquez les longues pousses jeunes et palissez-les sur leur support. Elles émettront des ramifications fleuries sur toute leur longueur.

5 Les rosiers grimpants type 'climbing' (rosiers dont le nom est précédé de 'climbing').

Ces rosiers sont utilisés comme grimpants, mais ils n'ont pas la vigueur des sarmenteux et ont tendance à se dégarnir de la base. Conservez chaque année 3 ou 4 branches maîtresses et raccourcissez les rameaux latéraux à 25 ou 30 cm. Supprimez les pousses les plus âgées, pour favoriser les renouvellements.



⇒ CONSEIL PLUS

Traitez et arrosez pour plus de fleurs

Bien souvent, les rosiers semblent s'épuiser après un début de floraison spectaculaire.

L'oïdium, la maladie des taches noires, le bothrytis ont fait leur apparition. Traitez avec un produit spécial rosier et arrosez en été pour soutenir la floraison. N'oubliez pas non plus d'enlever les fleurs fanées, vos rosiers resteront bien nets et fleuriront plus longtemps.

PAROISSE
ST PIERRE JULIEN EYMARD
HORAIRE DES MESSES
Sous-secteur pastoral de CORPS

Samedi 23 MARS (Rameaux) :
16H PELLAFOL

Dimanche 24 MARS (Rameaux) :
11H CORPS

Jeudi 28 MARS (Jeudi Saint) :
20H LA SALLE EN BEAUMONT

Vendredi 29 MARS (Vendredi Saint) :
20H LES CÔTES DE CORPS

Samedi 30 MARS (Samedi Saint) :
21H CORPS

Dimanche 31 MARS (Pâques) :
11H PELLAFOL

Dimanche 7 AVRIL :
9H BEAUFIN

Dimanche 14 AVRIL :
9H ST LAURENT EN BT

Dimanche 21 AVRIL :
11H CORPS

Dimanche 28 AVRIL :
11H QUET EN BEAUMONT

Dimanche 5 MAI :
11H MONESTIER D'AMBEL

Jeudi 9 MAI (Ascension) :
9H LES CÔTES DE CORPS

Dimanche 12 MAI :
9H LA SALLE EN BEAUMONT

Dimanche 19 MAI (Pentecôte) :
11H CORPS

Dimanche 26 MAI :
11H LA SALETTE VILLAGE

RELEVÉ MÉTÉO

Le temps de ces deux derniers mois
Relevés : Robert GARAUD

JANVIER :

* Moyenne des températures :

Mini : - 2,2

Maxi : + 4,8

MOYENNES JANVIER 2001 : mini : + 1,5 ; maxi : + 6

* Températures :

La plus basse : - 8,9 (Mardi 1^{er})

La plus haute : + 15 (Mercredi 30)

* Observations :

22 journées ensoleillées

3 jours de pluie (50 mm)

◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊

FÉVRIER :

* Moyenne des températures :

Mini : + 1,5

Maxi : + 7,7

MOYENNES FÉVRIER 2001 : mini : + 0,5 ; maxi : + 7

* Températures :

La plus basse : - 5,6 (Vendredi 22)

La plus haute : +14,4 (Samedi 2)

* Observations :

13 journées ensoleillées

2 chutes de neige Jeudi 14 et Jeudi
21 (31 cm)

4 jours de pluie (61 mm)

Températures relevées sous abri dans la cour de l'école.

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DU PETIT CORPATUS :

Dossier spécial 'Montagne' avec au sommaire :

- Via Ferrata du Lac du Sautet
- Raid Souloise 2002
- Activités d'été du Kuklos

Sans oublier les rubriques désormais
habituelles : patrimoine, histoire, événements.
Tout ce qui fait, a fait et fera la vie de Corps
et sa région est dans LE PETIT CORPATUS !!!

